



Gypaète barbu © François Breton / PNM

# Dossier de presse

## Actualités et actions phares du Parc national du Mercantour - Saison estivale 2021 -

### Contact presse

Emmanuel GASTAUD

Responsable de la communication

Tél : 06 84 47 73 59

[emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr](mailto:emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr)



# Informations pratiques

## Contact presse

Emmanuel GASTAUD

Responsable de la communication

Tél : 04 93 16 50 84 / 06 84 47 73 59

emmanuel.gastaud@mercantour-parcnational.fr

## Liste des intervenants à la conférence de presse du 27 mai 2021

### **Charles-Ange Ginesy**

Président du Parc national du Mercantour

### **Aline Comeau**

Directrice du Parc national du Mercantour

### **Sandrine Grandfils**

Directrice adjointe du Parc national du Mercantour

### **Nathalie Siefert**

Responsable du service Connaissance et Gestion du Patrimoine

### **Julie Molinier**

Responsable du Service Sensibilisation et Valorisation du Territoire

### **Emmanuel Gastaud**

Responsable de la communication, de la fréquentation et des activités de pleine nature

### **Sophie Poudou**

Chargée de mission qualification de l'offre touristique

# Informations pratiques

## Liens utiles

Carte interactive de l'état des sentiers du cœur de Parc post-Alex :

[https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/etat-des-sentiers-en-zone-coeur-du-parc-national-d\\_567169#12/44.1108/7.3351](https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/etat-des-sentiers-en-zone-coeur-du-parc-national-d_567169#12/44.1108/7.3351)

Site web du Parc national du Mercantour :

<http://www.mercantour-parcnational.fr/>

Photothèque du Parc national du Mercantour :

<http://pnmercantour.ajaris.com/mercantour/>

Site web Rando Mercantour, Destination Mercantour :

<http://rando.marittimemercantour.eu/>

Site web de la marque « Esprit Parc National » :

[www.espritparcnational.com](http://www.espritparcnational.com)

Site web de saisies naturalistes participatives du Parc :

<https://obs.mercantour-parcnational.fr/home>

Site web de l'atlas de la faune et de la flore du Mercantour

<http://biodiversite.mercantour-parcnational.fr/>

Boutique en ligne du Parc national du Mercantour :

<http://boutique.mercantour.eu>

Site web de l'association Mercantour Ecotourisme :

[www.mercantourecotourisme.eu/fr](http://www.mercantourecotourisme.eu/fr)

# Thèmes présentés

## Retrouvons le Mercantour suite à la tempête Alex

- Le Parc national du Mercantour et la tempête Alex : gestion de crise, travailler pour demain et la reconstruction des sentiers
- Accessibilité estivale aux vallées
- Retrouvons le Mercantour : lancement d'une campagne de mécénat pour le Parc national du Mercantour
- L'offre touristique et de randonnée estivale dans le Mercantour – Focus sur la GTM

## Accueillir et sensibiliser tous les publics

- Programme d'animations estivales et ouverture des maisons du Parc
- Fréquentation et enjeux de quiétude de la faune sauvage
- Gestion des grands sites : nouvelles modalités de gestion au lac d'Allos et au col de la Cayolle
- Comment visiter un Parc national ? B.A.BA du visiteur du Parc
- Nouvelle muséographie pour la maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée
- Bientôt une nouvelle Maison de l'environnement à Valberg
- Explor'nature à Colmars-les-Alpes

## Actualités scientifiques et techniques

- Actu reproduction des gypaètes en 2021
- Translocation de bouquetins : de la Vanoise au Mercantour
- Obs'Mercantour : deux nouveaux modules pour suivre les bouquetins et les gypaètes
- Une exposition temporaire au Musée des Merveilles sur la Tournerie
- LIFE WolfAlps.eu : un programme européen sur le loup
- L'apport de l'intelligence artificielle dans les missions du Parc
- Nouveau programme ARTICO espèces arctico-alpines
- Les ABC de la Biodiversité / Zoom sur les espèces découvertes
- Vers une réserve intégrale d'Entraunes
- Point d'actualité sur la RICE Alpes Azur Mercantour et la thématique pollution lumineuse

## Actualités institutionnelles

- Actualités nationales : 2021, année de la biodiversité
- Plan de relance
- Actus transfrontalières

## Carte d'identité du Parc et données clefs

# Retrouvons le Mercantour suite à la tempête Alex

## La tempête Alex, un événement exceptionnel

Le département des Alpes-Maritimes a connu un événement méditerranéen particulièrement intense lié à la tempête Alex en octobre 2020. Les cumuls de pluie ont atteint 200 à 350 mm, localement **400 à 500 mm** dans l'arrière-pays, générant des phénomènes et des dégâts catastrophiques. La zone littorale a été un peu moins concernée, avec des cumuls de l'ordre de 40 à 80 mm, localement 120 mm.

Les dégâts sont considérables. Les infrastructures routières ont été particulièrement affectées avec un accès aux vallées interrompu pendant plusieurs jours, et des accès encore incertains dans certaines vallées (Haute Roya, Madone de Fenestre, Boréon...).

Plusieurs morts sont à déplorer et le phénomène a conduit à la destruction de très nombreuses constructions (habitations, constructions techniques, entreprises, cimetières), évaluées à plusieurs centaines entre les différentes vallées.

Que ce soit en Vésubie ou en Roya, l'ampleur des dégâts constatés invite à promouvoir pour demain un modèle de développement plus résilient.



Vue aérienne de Saint-Martin-Vésubie post-tempête Alex  
©Julien Chaudet / PNM

## Le Parc national du Mercantour pendant la gestion de crise

Le Parc national du Mercantour a immédiatement mis à disposition ses moyens humains et matériels en coordination avec les forces de secours et les collectivités dans les vallées de la Tinée, de la Vésubie et de la Roya pour apporter de l'aide aux sinistrés :

- **Mise à disposition de matériel** (véhicules et 4x4 mis à disposition des collectivités et des gendarmes plus de 25 radios mises à disposition des collectivités et du PGHM, tronçonneuses, pelles, pioches et autre matériel technique fournis aux équipes de secours sur les différents sites...)

- **Mise à disposition de locaux** (maison du Parc de Saint-Martin-Vésubie mise à disposition des gendarmes et du PGHM, la caserne des gendarmes de Saint-Martin ayant été complètement détruite ; logements de passage du service Roya et bureaux mis à disposition des services de secours, des bénévoles, de la préfecture, ainsi que des assistantes sociales du CD06 à Tende).

- **Mise à disposition d'agents**, tant dans les cellules de crise institutionnelles que sur le terrain, pour aider les missions de secours et de nettoyage.



Opération de reconnaissance des sentiers le 9 octobre 2020 en collaboration avec le PGHM et le Département 06 ©J. Chaudet / PNM

## Travailler pour demain

Sortis de la gestion d'urgence, l'ensemble des acteurs locaux ont engagé des travaux de réflexions ensemble.

Objectif : trouver les solutions qui permettent aux vallées et à leurs habitants de se projeter sur une activité économique et touristique durable. Comment rebondir après une telle catastrophe ? Quel scénario de reconstruction ? Quels modèles de développement économique et touristique durables et résilients ? Quelle mobilité ?

L'ensemble des équipes du Parc, de terrain comme du siège, chacune dans leur domaine de compétence, se sont mises à disposition des collectivités et des partenaires concernés (opérateurs marqués, associations, socio-professionnels...) pour faire en sorte que le territoire retrouve une activité économique durable, reposant sur la valorisation de son patrimoine naturel et culturel, le cas échéant avec des solutions transitoires pour 2021.

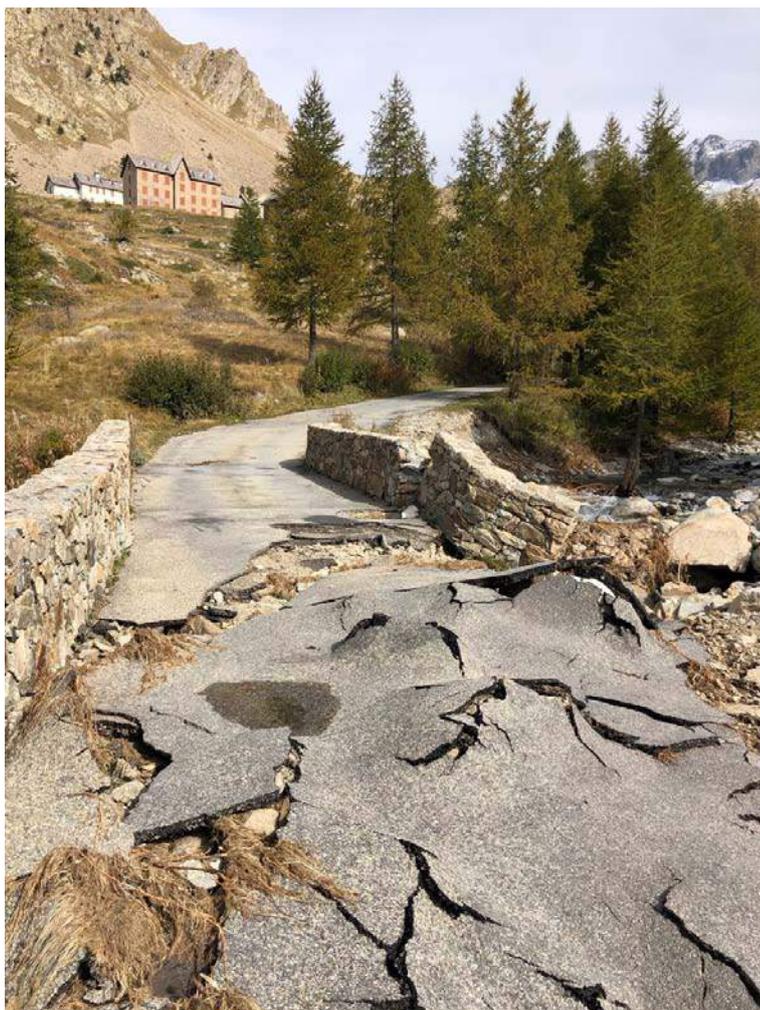
**La mobilisation collective se passe au sein de diverses instances regroupant le Parc national du Mercantour, les communes, le Département des Alpes-Maritimes, la Métropole Nice Côte d'Azur, la CARF, la CCI, le CRT, les offices de tourisme et les représentants de l'État et des usagers.**

Sur le terrain, des groupes de travail s'organisent associant les acteurs locaux, le réseau associatif et les représentants des usagers.

L'objectif est d'arriver à donner de la lisibilité aux habitants, aux socio-professionnels mais aussi aux visiteurs pour la saison estivale 2021. Le Parc national du Mercantour est en particulier engagé dans des dynamiques partagées pour organiser de nouveaux produits touristiques dès 2021 dans les vallées impactées (randonnées, vélos, séjours...). Ces réflexions sont menées en étroite collaboration avec les organismes de promotion touristique et les collectivités concernées. L'enjeu de court terme est de garantir une activité estivale dans les vallées impactées tout en donnant une information la plus fiable possible dans un contexte qui reste extrêmement mouvant, malgré les efforts de tous.

A plus long terme, il s'agit de construire des projets touristiques durables et résilients.

Tout cela passe notamment par la remise en état des sentiers, fortement affectés par la tempête.



## Accessibilité estivale aux vallées : des chantiers qui progressent

D'un point de vue logistique, et grâce à la mobilisation des collectivités compétentes (MNCA, Département, CARF), l'accès aux villages principaux de la Vésubie a été restauré, mais les vallons de la Madone et du Boréon restent à ce jour non accessibles au public et incertains pour la période estivale.

Côté Roya, l'accès à Tende reste contraint par l'organisation en convois et en alternats depuis Fontan à horaires fixes et la liaison entre Vintimille et Breil-sur-Roya n'est pas encore rétablie. Castérino n'est pour le moment accessible depuis Tende que par la piste forestière de Speggi, selon l'enneigement. Des pistes provisoires permettent l'accès en 4\*4 à un certain nombre de hameaux. La ligne de chemin de Fer fonctionne depuis le 3 mai entre Cuneo et Breil-Sur-Roya (train français entre Nice et Breil et train italien entre Cuneo et Breil). Depuis Breil, il est possible d'aller à Nice en train.

A ce stade, la réouverture de la liaison en train entre Breil et Vintimille est prévue pour la fin de l'année.

De nombreuses incertitudes perdurent donc encore et les conditions d'accès à certaines vallées pour cet été ne sont pas encore stabilisées et seront précisées dans les semaines qui viennent, mais tous les partenaires travaillent aujourd'hui à trouver des solutions pérennes.

**Plus de détails sur le site du département 06 :** <https://www.departement06.fr/tempete-alex-mesures-du-departement/informations-chantiers-en-temps-reel-37586.html>



Accès routier en coeur de Parc à la Madone de Fenestre  
© E. Gastaud / PNM

# « Retrouvons le Mercantour »

## Lancement d'une campagne de mécénat pour le Parc national du Mercantour

*Le 2 octobre 2020, la tempête Alex a frappé les Alpes-Maritimes et le Parc national du Mercantour avec une rare violence. Au-delà du terrible bilan humain, elle a dévasté les infrastructures et cassé le lien entre les hommes et ce site exceptionnel. Les efforts pour rétablir les sentiers dans le cœur du Parc, relancer les activités de sensibilisation et redémarrer les activités touristiques sont colossaux et nécessitent des travaux d'envergure. C'est pourquoi le Parc lance une campagne inédite et ambitieuse de mécénat entreprises et de financement participatif : **Retrouvons le Mercantour**.*



La tempête Alex est l'événement météorologique le plus violent qu'ait connu le département. Certaines vallées du Mercantour, la Vésubie et la Roya ont été dévastées et une proportion importante des moyens d'accès à cet espace naturel a été mise hors d'état.

D'abord engagées auprès des habitants et des territoires, les équipes du Parc national du Mercantour font désormais face à un défi colossal : la remise en état des sentiers pour permettre à l'établissement d'assurer ses missions de protection, aux habitants de retrouver la connexion à leur territoire et aux amoureux de la nature, petits et grands, de retrouver leur lien avec cet espace extraordinaire.

Près de **61 kilomètres de sentiers, soit plus de 10 % des sentiers** en cœur de Parc habituellement entretenus par l'établissement et de nombreuses infrastructures ont été détruits en quelques heures. Les travaux concernés, qui s'étaleront sur trois ans, sont souvent délicats et à réaliser dans des conditions difficiles et parfois dangereuses (altitude, pente, terrain accidenté, difficulté d'accès...).

L'estimation du coût des travaux à réaliser par le Parc dépasse les **3 millions d'euros, plus que tous les montants investis sur les sentiers ces 16 dernières années. Rien qu'en 2021, ce sont 1,2 millions d'euros qui sont mobilisés, soit 10 fois plus que le budget annuel habituel**, permettant ainsi de réaliser un tiers des réparations.

Pour relever ce défi, le Parc national se mobilise et lance un appel. De nombreuses marques de soutien et de propositions d'aide ont été exprimées montrant que les amoureux du Mercantour ont été touchés et veulent contribuer. Les entreprises sont invitées à devenir mécènes et peuvent se rapprocher dès à présent des équipes du Parc pour discuter des modalités de partenariat. Les particuliers peuvent également contribuer à travers une campagne de financement participatif, qui sera lancée début d'été.

Pour être tenu informé de son lancement du financement participatif :

<https://www.kisskissbankbank.com/fr/projects/retrouvons-le-mercantour>

Plus d'info sur : [mecenat.mercantour-parcnational.fr](http://mecenat.mercantour-parcnational.fr) ou [mecenat@mercantour-parcnational.fr](mailto:mecenat@mercantour-parcnational.fr)

## Un programme de travaux sentiers en ordre de marche !

Les équipes du Parc ont ainsi profité de l'hiver pour organiser toute la programmation de travaux sentiers de l'été, en collaboration avec le Département des Alpes-Maritimes en charge du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

### LES CHIFFRES CLÉS :

<b>Cœur de Parc (responsabilité PNM)</b>	162 km de sentiers impactés (sur 550), dont 61 km impraticables et dangereux
	31 passerelles, ponts et ponceaux impactés dont 15 totalement détruits.
<b>Aire d'adhésion (responsabilité CD 06)</b>	Plus de 700 km de sentiers impactés,
	40 passerelles détruites entièrement ou partiellement
	10 ponts détériorés

Sur les 3.5 millions d'euros de travaux évalués sur les sentiers du cœur de Parc, ce sont près d'1,2 millions de travaux qui vont être engagés en 2021. La priorité est donnée, en coordination avec le Département 06, à la restauration des GR et notamment de la Grande Traversée du Mercantour, à l'accès aux refuges du massif et à la sécurisation de petites boucles de randonnées familiales. La priorisation a également pris en compte l'anticipation de reports de flux de fréquentation liés à l'inaccessibilité de certains sites. Sentier de la Valmasque, sentier du val des Merveilles, sentier du col de Sabion, sentier du pas de l'Arpette, GTM sur la partie Vésubie, pérennisation de la déviation du sentier de l'énergie font ainsi partie des gros chantiers prévus, auxquels s'ajoutent de nombreux autres.

Cet ambitieux programme de travaux est possible grâce à la mobilisation de financements conséquents : Plan de relance national, remobilisation de crédits européens du PITER ALPIMED, Département des Alpes-Maritimes, qui interviendra en maîtrise d'ouvrage directe sur certains secteurs du cœur de Parc (150 à 180 000 euros sur le sentier d'accès à Cougourde), mais aussi en subvention (100 000 euros de subvention au PNM) et grâce au mécénat de la Fondation Prince Albert II.

Un grand merci à eux pour leur soutien !

Cette mobilisation devra perdurer dans le temps car **ce programme 2021, représentant déjà près de 10 fois le programme de travaux sentiers annuel habituel du Parc, ne couvrira que le tiers des dégâts estimés.** C'est un investissement de longue durée qui permettra de venir à bout des désordres identifiés. L'appui de mécènes sera nécessaire pour retrouver, dans le cœur du Parc national du Mercantour, un état du réseau de sentiers similaire à celui qui préexistait avant la tempête Alex.

Des sentiers seront progressivement réouverts dans les vallées impactées, dès que les conditions d'enneigement permettront la reprise des travaux d'entretien. Les premiers travaux de restauration ont d'ores et déjà commencé (vallon de Peirastrech avec le Département 06, passerelle Sainte Claire...).

Malgré les efforts faits, un certain nombre d'entre eux resteront inaccessibles au moins une partie de l'été. Certains désordres ne seront, pour leur part, pas traités avant 2022.

Une vigilance particulière des randonneurs sera donc de mise, pour qu'ils s'informent en amont de l'état d'accessibilité des sentiers et, plus généralement des vallées, avant de partir.

Une carte de l'état des sentiers est disponible et sera mise à jour régulièrement, au fur et à mesure de l'avancée des travaux : [https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/etat-des-sentiers-en-zone-coeur-du-parc-national-d\\_567169#15/44.0983/7.3430](https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/etat-des-sentiers-en-zone-coeur-du-parc-national-d_567169#15/44.0983/7.3430)

Cette carte présente 4 typologies de sentiers, avec des pastilles informatives indiquant une date prévisionnelle d'accessibilité et/ou de travaux :

- itinéraires ouverts en vert (sans dégâts connus),
- itinéraires ouverts mais susceptibles de présenter des désordres en jaune,
- itinéraires fermés avec des travaux en cours en orange
- itinéraires dangereux et/ou fermés par arrêté en rouge.

L'ouverture des sentiers de randonnée sera évolutive cette saison, il est donc fortement recommandé de consulter régulièrement les différents canaux de communication du Parc national.



Retrouvez également l'état des sentiers de l'aire d'adhésion gérés par le Département 06 sur leur site internet : <https://www.departement06.fr/reconstruction-des-sentiers-de-randonnee-pedestre/liste-des-sentiers-fermes-39045.html>

Restez également vigilants et renseignez-vous tout d'abord sur l'accessibilité des vallées et des points de départ des randonnées avant de prendre la route : [www.inforoutes06.fr](http://www.inforoutes06.fr)

En attendant de retrouver un réseau de sentiers au complet, de nombreuses randonnées sont encore possibles dans le Mercantour. Retrouvez-les sur notre plateforme de randonnées et soyez solidaires avec le territoire en venant y randonner!

N'hésitez pas à naviguer sur le site <https://rando.marittimemercantour.eu/> qui vous offrira tout un panel de possibilités, à la journée ou en itinérance.

N'hésitez pas également à vous rapprocher des professionnels de l'accompagnement en montagne qui sauront vous proposer des itinéraires sécurisé ou alternatifs.

**C'EST LE MOMENT DE DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX CIRCUITS !**

## L'offre de randonnées 2021

### Focus sur la Grande Traversée du Mercantour



Produit phare du territoire, cette année encore et malgré la crise, la Grande Traversée du Mercantour offrira aux randonneurs ses paysages somptueux. Labellisé GR en 2020, l'itinéraire a été re-balisé par les équipes de la FFRP et du Parc.

Au départ d'Allos, de Barcelonnette ou d'Entraunes, cette traversée de 16 à 18 étapes vous permettra de traverser le massif de Mercantour et de terminer les pieds dans l'eau à Menton. Flirtant avec des sommets à plus de 3 000 m, à cheval sur la frontière montagneuse franco-italienne la plupart du temps, cet itinéraire unique au monde vient terminer majestueusement sa course sur la plage des Sablettes à Menton offrant un contraste des plus étonnants.

Pour rallier cet itinéraire de manière « durable », les visiteurs sont incités à utiliser les transports en commun. Par exemple, au départ de Nice, il est aisé de rejoindre Allos avec le train des Pignes (ligne régionale Nice-Digne) puis la ligne d'autocar régulière qui dessert Allos depuis le train. 17 jours plus tard, à l'arrivée à Menton, le train vous conduira à nouveau à votre point de départ. Cette variante de départ - l'itinéraire officiel partant d'Entraunes - permet aux randonneurs de traverser la totalité du massif du Mercantour qui naît, dans sa partie occidentale, dans les Alpes-de-haute-Provence.

<https://www.cpzou.fr/telecharger-nos-horaires-et-plans/>

Les départs de Barcelonnette et Entraunes sont également accessibles avec les transports en commun.

Et pour qui souhaite un itinéraire moins long ou plus facile, en France comme en Italie, rendez vous sur : <https://rando.marittimemercantour.eu/itinerance/grande-traversee-du-mercantour/>

### **Déviations temporaires GTM post-Alex !**

**Suite à la tempête Alex, certaines portions de l'itinéraire ont néanmoins été durement atteintes, notamment dans la vallée du Boréon et de la Madone de Fenestre. Cet itinéraire majeur sera traité en priorité en début de saison. On peut espérer une réouverture complète début juillet, moyennant quelques tracés alternatifs temporaires sur certaines portions :**

- **Etape 10 Questa- Boréon** : l'itinéraire alternatif entre le col de Salèze et le Boréon passera par la piste de Salèze tout l'été 2021

- **Etape 11 Boréon – Madone de Fenestre** : l'itinéraire alternatif passera par les pistes de ski de fond et la cime de Pisset, au moins jusqu'au 15 juillet.

- **Etape 12 Madone de Fenestre – Refuge de Nice** : une déviation sera mise en place par le pont routier entre la madone et la vacherie de la Madone tout l'été 2021.

**Les déviations temporaires sont signalées en pointillés bleus sur la carte dynamique de l'état des sentiers :**

[https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/etat-des-sentiers-en-zone-coeur-du-parc-national-d\\_567169#15/44.0983/7.3430](https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/etat-des-sentiers-en-zone-coeur-du-parc-national-d_567169#15/44.0983/7.3430)

## Offre touristique 2021 : tous ensemble pour la relance !

Le Parc national du Mercantour travaille avec toutes les structures compétentes en matière de tourisme de son territoire pour offrir aux visiteurs des conditions d'accueil optimales cette saison ainsi qu'une information claire pour les clients.

### Concernant la diffusion de l'information en amont de la saison :

- le Parc et le Département 06 travaillent en partenariat étroit avec les professionnels de la montagne (accompagnateurs en montagne, guides, gardiens de refuge, Fédération Française de randonnée Pédestre, agences de voyage, hébergeurs, restaurateurs...) afin de les informer sur l'état des sentiers au fil de l'eau ;
- ce travail est également mené avec les Offices de Tourisme et les professionnels du tourisme du territoire « portes d'entrées » de l'accueil et de l'information des clientèles ;
- sur le terrain, une signalétique physique mise en place par le Parc permettra d'informer du mieux possible les usagers sur les fermetures et état des sentiers et sur les accès aux refuges.

En plus de la tempête Alex, il s'avère que le contexte sanitaire a profondément modifié l'économie touristique mondiale. Le Parc reste attentif aux changements sociétaux qui découleront de la pandémie avec de nouvelles tendances fortes qui ont émergé : besoin d'espace et de tourisme durable, besoin de sécurité, temps de travail et temps de loisir qui peuvent se croiser, on parle de « workation », un retour au tourisme de proximité avec une recherche d'expériences et de micro-aventures autour de chez soi et enfin du « last minute » qui demande une adaptation constante.

Ces nouveaux comportements auront des impacts sur le Parc et sur le cœur, il est donc nécessaire de les anticiper de créer des scénarii pour de futurs « modèles de gestion ».

### Concernant l'offre touristique :

- le Parc est partenaire des CRT Provence-Alpes-Côte-d'Azur et le CRT Côte d'Azur France pour diffuser une offre « positive » afin d'influencer la présence des clientèles cet été dans les vallées impactées. Le Mercantour participe ainsi, techniquement et financièrement, au plan de relance du CRT Côte d'Azur France avec 15 autres partenaires financeurs de la campagne. Le Parc et l'écotourisme auront ainsi une place de choix sur les outils numériques et promotionnels des deux CRT.

**Visuels de la campagne du CRT Côte d'Azur France :**  
<https://youtu.be/JNRSu9igvyk>.

**Contenu de la campagne du CRT Côte d'Azur France :**  
<https://cotedazurfrance.fr/professionnels-du-tourisme/actualites/campagne-de-promotion-touristique-de-la-destination-cote-dazur-france-2021/>



La **campagne du CRT PACA** sera quant à elle lancée lors d'une prochaine conférence de presse.



- au niveau local, un travail important est mené avec les services du Département 06 et les offices de tourisme visant à créer de nouveaux produits touristiques cet été pour susciter l'envie de visiter le Mercantour. Cette offre affinitaire s'appuie sur une offre d'écotourisme basée sur des micro-aventures correspondant aux nouvelles demandes des visiteurs. L'idée étant d'adopter un ton positif et rassurant tout en proposant une offre nouvelle dans son approche. Une **guide papier et numérique « Micro-aventures »** va donc paraître début juin pour tout le département 06. Une offre liée au vélo et au VTTAE est également en cours de définition pour les vallées et en transfrontalier.
- le Parc reste toutefois très attentif à la gestion de la fréquentation, principalement sur ces grands sites et essaye, avec un plan d'actions défini plus bas, de faire coïncider ses missions de développement durable et de protection. De même, les offres promues restent ancrées dans les principes de l'écotourisme.

## Un nouveau site pour la marque **Esprit Parc national**



Créée en 2015, la marque Esprit Parc national est conçue pour soutenir et valoriser les activités économiques touristiques et agricoles s'inscrivant dans le respect et la valorisation des patrimoines locaux des 11 parcs nationaux. Fin 2020, l'OFB a lancé le nouveau site de la marque [Esprit Parc national](#)

Totalement repensé avec un nouvelle ergonomie, il s'agit d'un outil essentiel pour le Mercantour pour promouvoir les **136 produits et services marqués proposés par les 59 bénéficiaires des 6 vallées du Parc.**

# Accueillir et sensibiliser tous les publics

## Les Maisons de Parc, bienvenue dans le Parc !

Le Parc est représenté sur son territoire par 5 Maisons du Parc. Celles de Valberg, de Tende et habituellement celle de Saint-Martin-Vésubie sont ouvertes toute l'année, celles de Saint-Etienne-de-Tinée et de Barcelonnette durant la saison estivale. Ces Maisons du Parc remplissent plusieurs missions : accueillir le public, relayer des informations sur les actions du Parc et proposer des animations pédagogiques en lien avec la découverte du patrimoine naturel et culturel.

Nos animateurs et animatrices se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Les Maisons du Parc proposent également à la vente divers produits pour les petits et les grands.

### **Informations importantes :**

**La Maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée après avoir été fermée l'été dernier pour réaliser sa mue, ré-ouvre ses portes au public cet été avec un espace d'exposition tout neuf.**

**De plus, à la suite du passage de la tempête Alex, le Parc national du Mercantour accueille désormais dans ses locaux la gendarmerie de Saint-Martin-Vésubie. La Maison du Parc sera donc délocalisée dès cet été au Vésuvia Mountain Park à compter du 19 juin.**

### **Coordonnées des Maisons du Parc :**

**Barcelonnette** : 04.92.61.57.37

**Valberg** : 04.93.02.58.23

**Saint-Etienne-de-Tinée** : 04 93 02 42 27

**Saint-Martin-Vésubie (délocalisée au Vésuvia Mountain Park)** : 04 93 03 23 15

**Tende** : 04 83 93 98 82

## Cet été, des animations et des expositions à destination du public pour faire (re)découvrir les patrimoines préservés du Mercantour

Dans chaque vallée, des animations, des conférences, des sorties nature et culture seront organisées cet été pour permettre aux habitants du Parc et aux visiteurs de (re)découvrir les richesses et les curiosités de ce territoire d'exception. Depuis 3 ans, l'ensemble de ces animations est rassemblé dans des programmes les présentant vallée par vallée.

L'ensemble de ces animations est également disponible en ligne sur le site web du Parc dans la rubrique agenda : <http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/agenda>

Ce programme d'animations, diversifié et festif, contribue, à son niveau, à la reprise économique de nos vallées de montagne suite à la double crise de la tempête Alex et du COVID.

Nous vous invitons à venir nombreux !



Vous trouverez ci-dessous **quelques exemples** d'activités que nous vous invitons à découvrir dans chaque vallée, organisées par le Parc ou ses partenaires :

### Haute vallée du Verdon

- « **Les vautours** » : **Exposition photographique** de Dominique Jacquemin et Francesco Panuello. Tous les jours de 14h30 à 19h du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août au Fort de Savoie à Colmars-les-Alpes (3€, gratuit pour les moins de 12 ans).

- « **Explor'Nature Colmars-les-Alpes** » : Samedi 3 juillet, 6 prospections "Inventaires de la biodiversité", au choix : araignées, papillons de jour, oiseaux, orthoptères et autres insectes, coléoptères aquatiques, lézards grenouilles et autres sangs froids... Sorties encadrées par des spécialistes en taxonomie et des agents du Parc, suivies d'une restitution des résultats en fin de journée. Gratuit, inscription obligatoire au bureau du Parc national du Mercantour ou 04 92 83 04 18.

### Vallée de l'Ubaye

- **Exposition permanente « La Biodiversité en-jeux ! »** : Présentation à travers des photographies intrigantes de quelques-unes des espèces des 11 parcs nationaux de France. Entrée libre et gratuite. Du 16 juin au 12 septembre 2021 à la salle d'exposition de la Maison du Parc de la Sapinière à Barcelonnette (sous-sol du musée). **Vernissage de l'exposition** : mardi 6 juillet à 18h (vérifier la date car noté mardi 6 juillet dans le programme d'animations Ubaye)

De nombreuses **animations auront trait à la vie nocturne et à l'astronomie en Ubaye**, dans la continuité de la labellisation RICE du territoire Alpes Azur Mercantour : veillées aux étoiles, observations astronomiques, découverte des chauves-souris...

Barcelonnette fêtera aussi les 10 ans du centre Séolane cette année. Rendez-vous du 13 au 16 octobre ! Plus d'info sur <https://seolane.org/>

### Vallées du haut-Var et du Cians

- **Points rencontres et observation de la faune sauvage** à la longue vue avec un garde-moniteur les 14 juillet, 4 et 18 août dans le village d'Entraunes.

- Mercredi 28 juillet, 21h à la salle des fêtes de Beuil : **projection du film de Pierre Walder, « Sentinelle, le destin du faucon pèlerin »**, pour découvrir une de nos espèces d'oiseaux de proie championne de la vitesse, suivie d'échanges avec un garde-moniteur. Gratuit, accès libre.

- **Défis-Nature à la Maison Valbergane** : curieux de nature ? Découvrez les défis nature, aigüisez votre curiosité et testez vos connaissances tous les jours aux heures d'ouverture de la Maison du parc de Valberg

### Vallée de la Tinée

- « **Fils de soies, arachnologie** » : **Exposition photographique** de Anne BOUNIAS-DELACOUR sur les araignées. Entrée libre et gratuite. Du 09 juin au 05 septembre à la salle de la mairie annexe d'Isola 2000

(fermé le WE)

- « **Autour du Zéro déchet** » : Animation tout public pour parvenir au Zéro déchet avec l'association les Poulicornes. Tous les jeudis entre le 15 juillet et le 19 août 2021, à 10h00 à la Maison du Parc national de Saint-Etienne-de-Tinée. Tout public entrée libre et gratuite aux horaires indiqués.

### Vallée de la Vésubie

- « **Jeux de lumière dans le Mercantour** » Exposition photographique de Lionel Lecourtier sur les paysages du Mercantour sur fond de contraste météorologique à la Maison du Parc au Vésuvia Mountain Park. Entrée libre et gratuite.

- « **Chasse au trésor** » : Tous les jours à partir de 10h, arpentez les rues et ruelles du village de Saint-Martin-Vésubie afin de rechercher des indices qui vous permettront d'ouvrir la malle au trésor...

- Organisé par l'**association Hervé Gourdel**, le **festival Images et Montagnes** se tiendra le 14 juillet à Saint-Martin-Vésubie, en partenariat avec le Parc. Tout le programme sur [www.fim-associationhg.org](http://www.fim-associationhg.org)

### Vallées de la Roya et de la Bévéra :

- « **Découvrir les patrimoines naturel et culturel du Mercantour** » : **Exposition permanente à la Maison du Parc / Office de tourisme de Tende** - Entrée libre.

- « **Festival des Passeurs d'Humanité** » : festival itinérant du 12 au 18 juillet. Cette année, le festival est tout entier consacré à la solidarité avec la Roya et à sa reconstruction dans un autre rapport au monde du vivant : Débats, concerts, danse, théâtre, espace enfants, cuisine.

Tout le programme sur [passeursdhumanite.com](http://passeursdhumanite.com)

**Retrouvez le programme détaillé des animations estivales du Parc national du Mercantour sur : [www.mercantour-parcnational.fr](http://www.mercantour-parcnational.fr)**

**WE écotourisme de l'association Mercantour Ecotourisme en septembre : [www.mercantourecotourisme.com](http://www.mercantourecotourisme.com)**

## Fréquentation et enjeux de quiétude de la faune sauvage : le Parc national du Mercantour s'engage dans la QUIET'ATTITUDE !

*Le Parc national du Mercantour, victime de son succès, connaît une forte hausse de sa fréquentation et attire de nouveaux publics, notamment depuis la sortie du confinement en mai 2020.*

*Ce nouveau public n'a pas forcément les « bons codes » pour visiter un Parc national, ce qui peut compromettre la préservation du site, la quiétude de la faune sauvage et altérer la qualité de l'expérience des autres usagers. Explosion des bivouacs, nombreux feux, sono portable, musique forte et même bataille de rayons laser ont ainsi été constatés à l'été 2020 !*

*Le Parc national souhaite réagir et accompagner ces publics vers de bonnes pratiques, dans l'intérêt de tous.*

### 1 – Suivis et gestion de la fréquentation - Bilan de la fréquentation en 2020

La fréquentation est depuis longtemps une préoccupation dans les Parcs nationaux, qui doivent trouver **l'équilibre entre la protection et la jouissance par le public.**

Le Parc national du Mercantour met en œuvre une politique d'évaluation de la fréquentation de ses sites majeurs depuis 2001, afin d'**objectiver les flux et d'apporter une aide à la décision pour la gestion du territoire.** Avoir une idée globale du nombre total de visiteurs et de son évolution dans la zone d'adhésion et/ou cœur de Parc permet de comprendre la logique du territoire en fonction des saisons et d'évaluer de potentiels impacts (environnementaux, sonores, touristiques, économiques), afin d'orienter certaines politiques et projets structurants sur et pour le territoire.

En 2020, 7 compteurs pédestres et 7 compteurs routiers étaient installés en régie par le Parc national du Mercantour. En 2021, le dispositif sera complété avec notamment un compteur routier qui permet de différencier voitures, motos et vélos sur le versant 04 du col de la Bonette, et deux compteurs piétons supplémentaires sur le site du lac d'Allos afin de mieux comprendre les flux sur ce site très sensible.

**En termes quantitatifs, le bilan de la saison 2020 dans le Mercantour montre une augmentation des flux, de l'ordre de 10 à 30 % selon les sites.** On ne parle pas encore à ce stade de « surfréquentation généralisée » comme dans d'autres espaces protégés, mais **certains sites subissent de fortes affluences génératrices de conflits d'usages et de dégradation des milieux naturels. La qualité de l'expérience des usagers dans un espace naturel d'exception s'en voit aussi dégradée. A terme, cela peut porter atteinte à l'image et à la notoriété des espaces naturels et de leurs gestionnaires.** La question de la gestion des flux est donc une préoccupation majeure de tous les espaces protégés.



Affluence autour du lac d'Allos à l'été 2020 © Parc national du Mercantour

Au-delà de l'aspect quantitatif, des difficultés notables de gestion estivale ont été constatées, principalement liées à l'évolution du profil des usagers et de leur comportement en sortie de confinement. **De nouveaux publics sont venus en masse, ne maîtrisant pas les règles d'usage et les comportements appropriés à la montagne et aux espaces naturels et protégés.**

On a pu assister, à l'été 2020, à des initiatives inédites : rassemblements et sonos au lac d'Allos, multiplication du camping sauvage et des feux, paddle sur certains lacs du cœur de Parc et même bataille de rayons laser ! Certains usagers ne connaissaient pas non plus les règles de base de toute sortie sécurisée en montagne... La montagne est parfois devenue le support pour passer des vacances loin des foules mais n'a pas forcément été choisie pour ce qu'elle représente

Si les gardes du Parc ont redoublé d'efforts pédagogiques en 2020, il est probable qu'en 2021, ces problèmes persistent, compte tenu du double effet attendu de la sortie de confinement Covid et de la concentration sur un nombre réduit d'accès au cœur de parc, liée à la tempête Alex.

Des dispositifs de gestion et de communication sont donc mis en place, en collaboration étroite avec les collectivités concernées et les organismes de promotion touristique (Offices de tourisme intercommunaux, CRT PACA, CRT Côte d'Azur...).

**Les mesures de gestion envisagées dans ce contexte sont les suivantes :**

- **une communication adaptée** à ce nouveau public avec des messages préventifs (message et outil, voir campagnes présentées ci-après)

- **la requalification des entrées de Parc**, pour garantir une gestion des flux adaptée et le maintien d'une haute qualité d'accueil à l'entrée de ces sites d'exception. Cela passe par la mise en place d'aménagements appropriés (rationalisation des parkings, organisation de cheminements...), l'organisation de l'accessibilité aux sites (parkings déviés, mise en place de navette, alertes sur les niveaux de saturation) mais également par des actions d'ordre réglementaire (réglementation de l'accessibilité, police...).

- **plusieurs sites expérimentent enfin cette année des régulations** et serviront d'exemples pour la suite (gestion du site du lac d'Allos et expérimentation « Quiét'Attitude » à la Cayolle, présentées ci-après).

## **2 - Le cœur du Parc national, un espace de quiétude pour la faune sauvage**

Les usagers du Parc sont de plus en plus conscients de l'importance de la quiétude de la faune sauvage **en hiver**. En effet, sous nos latitudes et de surcroît en montagne, l'hiver est sans aucun doute la saison la plus rude pour les animaux sauvages.

Chaque espèce a développé sa propre stratégie pour y survivre et passer l'hiver : certains sous forme d'œufs, d'autres hibernent, s'adaptent ou migrent vers d'autres latitudes. Dans le Mercantour, les animaux sédentaires restant sur leur territoire durant tout l'hiver ont, dans tous les cas, besoin d'une quiétude extrême, pour ne pas gaspiller leur précieuse énergie en fuyant.

**Mais la quiétude reste un enjeu primordial en toutes saisons, y compris en été !**

La grande faune sauvage terrestre trouve en effet en cœur de Parc un espace où son développement naturel n'est pas entravé et où les perturbations sont réduites. Les animaux, avec des densités localement élevées, sont facilement observables et semblent peu farouches. Ils n'en demeurent pas moins sensibles à notre présence et à notre comportement.

Les herbivores, qui sont généralement des espèces proies, considèrent ainsi l'Homme comme un prédateur. Ils adapteront leurs comportements à ce danger potentiel en fonction de leur expérience et de leurs spécificités. Par exemple, les chamois évitent, en journée, les abords des sentiers fréquentés par les randonneurs, mais peuvent y revenir de nuit pour s'alimenter. La stratégie du bouquetin des Alpes est toute autre : excellent grimpeur, il tolère d'être approché mais se mettra en sécurité dans une barre rocheuse en quelques bonds s'il se sent menacé.



Bouquetins © Lecourtier L. photographies -SMVV

Les ongulés sauvages ont de fait une très bonne connaissance de leur milieu de vie, qui inclut la fréquentation de ces milieux par d'autres espèces dont nous faisons partie. Ils synchronisent leurs déplacements avec cette fréquentation. La circulation hors sentier perturbe leurs habitudes, entraînant une vigilance accrue et parfois même la fuite des animaux. Ceci aura toujours un coût énergétique pour l'individu, direct, par la course, ou indirect (stress, diminution du temps passé à s'alimenter ou à se reposer...).

Pour les lagopèdes, les dernières études menées à l'échelle alpine démontrent l'impact significatif de la divagation hors sentier sur cette espèce particulièrement sensible en période de reproduction. Formation des couples, recherche de site de nidification puis élevage des jeunes par les femelles au printemps sont des phases critiques au cours desquelles toute intrusion dans le domaine vital des oiseaux peut conduire à un échec de la reproduction et un abandon de couvées.

**Dans ce contexte, il est crucial de concentrer la circulation sur les sentiers pour conserver des zones de quiétude pour la faune sauvage.** Au-delà, gérer les flux d'utilisateurs sur les sites de haute fréquentation apparaît également comme un enjeu majeur pour préserver les enjeux de biodiversité, mais également limiter les conflits d'utilisateurs et parfois même, garantir un niveau de qualité d'expérience pour les utilisateurs.

C'est pourquoi le Parc met tout en œuvre pour restaurer les chemins d'altitude détruits lors de la tempête Alex. Mais il faut aussi inciter au silence et à la contemplation.

### 3 - Dans le Haut-Var, on expérimente la Quiét'Attitude !

*Au-delà des naturalistes et des gestionnaires eux-mêmes, il existe aujourd'hui au sein des pratiquants et des habitués de la montagne une réelle envie de préserver le milieu naturel. Encore faut-il pouvoir disposer d'une information permettant la prise de conscience des risques de dérangement générés par chacune des pratiques et de pouvoir disposer de solutions possibles à mettre en œuvre par tous. C'est tout l'enjeu de l'expérimentation « Quiét'Attitude » que le Parc va tester dès cet été dans le secteur très fréquenté du col de la Cayolle.*

Le Parc national du Mercantour souhaite ainsi développer des mesures d'information et de sensibilisation sur les zones à enjeux et les zones de conflit avéré identifiées dans le cœur du Parc.

Ce dispositif complétera les premières expériences concluantes menées depuis plusieurs années avec la mise en place de zones de quiétude hivernale en faveur du tétras-lyre, les « **Tétras'Quiét** ».

Très concrètement, cela passera par la mise en place sur le terrain d'une expérimentation sur le site de la Cayolle, très fréquenté en été, avec les mesures suivantes :

- Des tronçons de **randonnées silencieuses volontaires**, notamment en contexte boisé, pour la préservation de la quiétude des tétras-lyre en période de reproduction ;
- Des tronçons avec **incitation à rester sur les sentiers**, afin de limiter les phénomènes de divagation constatés dans des secteurs connus de reproduction des lagopèdes ;
- La poursuite de l'expérimentation « **Lago'Quiét** » testée à l'été 2020 avec la délimitation de **zones de quiétude estivale**, en limite ou en périphérie des sentiers, afin de préserver la quiétude des zones de reproduction des lagopèdes.

Ces mesures s'accompagneront d'une signalétique adaptée pour gérer la circulation pédestre, que ce soit sur le plan spatial et temporel, afin de restaurer les potentialités de reproduction des espèces cibles, en particulier au cours des mois de juin et juillet. Les visiteurs sont des acteurs majeurs pouvant contribuer à la sauvegarde de la faune sauvage dans le Parc et ailleurs.



Signalétique associée aux dispositifs présentés – Avril 2021 © PNM

## 4 – Des ambitions partagées pour le lac d'Allos, site le plus fréquenté du Parc

Le site du lac d'Allos est emblématique et très prisé des visiteurs, étant très facile d'accès, à 40 minutes depuis le parking du Laus situé à 2100 mètres d'altitude. C'est le site le plus fréquenté du Parc national du Mercantour avec environ 65 000 visiteurs entre mai et septembre, et près de 30 000 personnes pour le seul mois d'août 2020. On notera aussi des journées à plus de 1 200 visiteurs par jour en pleine saison. Du fait de la situation sanitaire liée au Covid, la fréquentation a augmenté d'environ 20 % entre 2019 et 2020. Les parkings, notamment celui du Laus, sont complètement saturés et la capacité de charge du site atteint alors son maximum du 14/07 au 31 août.

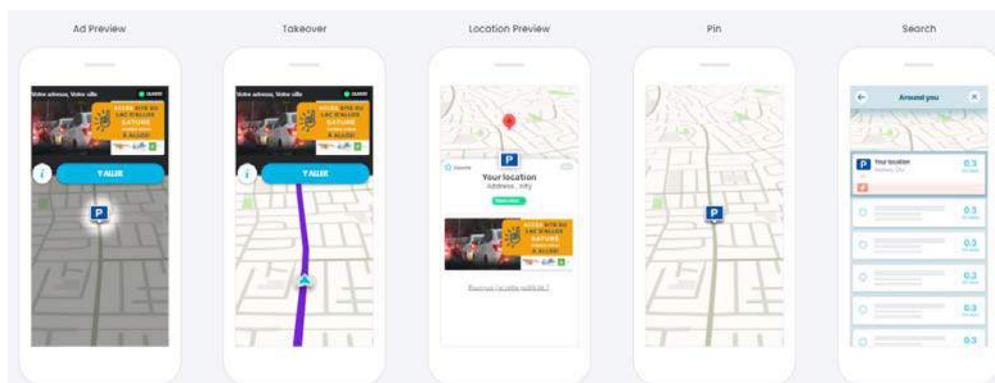
Pour préparer l'été 2021, la Mairie d'Allos, le Parc national du Mercantour et l'Office de Tourisme ont travaillé conjointement avec un objectif précis : trouver des solutions visant à protéger l'environnement sensible du lac d'Allos. L'afflux trop important de visiteurs suite au déconfinement à l'été 2020 a en effet conduit à des dégradations du site qui ne peuvent perdurer. L'érosion des sols autour du lac et sur son tracé est très avancée, la faune voit son comportement modifié, les marmottes ne se nourrissent plus dans les pâturages, les chevrées de chamois (femelles et petits) ne reviennent pas sur site avant que l'affluence ne baisse. Ce phénomène est amplifié par le bruit permanent, les cris, les enceintes portables qui résonnent sur une grande partie de la journée. Les abords du lac font alors davantage penser à une ambiance plage qu'à un lieu fragile et sensible de nature préservée.

*Afin de redonner au site toute son ampleur sauvage et sa naturalité, des actions sont mises en place dès 2021 pour accueillir au mieux les visiteurs tout en protégeant le site fragile du lac d'Allos, situé en plein cœur du Parc national du Mercantour : système de réservations de places de parking, quotas, panneaux d'information et même partenariat avec Waze.*

L'objectif idéal serait d'atteindre 750 personnes maximum par jour. Ce chiffre correspond à l'estimation de la capacité de charge maximum que le site peut accueillir sans le dénaturer. Pour suivre l'évolution en 2021, le Parc national du Mercantour et la commune vont mettre en place des compteurs piétons sur 3 zones.

### Un dispositif test avec l'application WAZE en partenariat avec le CRT PACA

Au mois de juillet et août, un dispositif test sera mis en place pour permettre d'informer les automobilistes utilisant la célèbre application GPS WAZE. Tous les utilisateurs entrant dans la zone d'Allos pourront être informés de la forte affluence sur le site du lac d'Allos avant de s'engager sur la route menant au lac. Cela évitera une surfréquentation sur cette portion et les utilisateurs seront invités à se rendre sur les parkings de la commune pour, soit démarrer leur randonnée depuis le village, soit pour reporter leur visite au lac d'Allos à des horaires de moins fortes affluences.



Tous les détails du dispositif sur le site de l'OT d'Allos : <https://www.valdallos.com/lac-d-allos.html>

## 5 – Une communication à destination du grand public essentielle : le B.A.BA du visiteur du Parc

*Dans ce contexte, arriver à communiquer auprès des publics est essentiel, pour bien faire comprendre les règles de base d'un séjour réussi et respectueux dans le Parc national du Mercantour.*

Les Parc nationaux sont des espaces d'exception riches d'un patrimoine naturel et culturel unique. La surface cumulée de leur cœur représente moins de 1% du territoire. Territoire d'une grande naturalité, les parcs nationaux comportent une zone réglementée. Cette réglementation est mise en place afin de préserver au mieux ces espaces naturels sensibles. Elle est faite de règles de bon sens pour permettre la préservation de ces territoires d'exception.

Face à un engouement croissant pour ces espaces naturels, il apparaît essentiel aujourd'hui de rappeler quelques règles de base pour visiter le Parc dans les meilleures conditions.

### **Je suis dans un Parc national, un temple de la nature !**

Notre Parc dispose d'un environnement naturel exceptionnel et fragile, c'est un bien commun à tous, un **véritable musée de la nature à ciel ouvert** : on n'y fait pas n'importe quoi et chacun a un rôle à jouer pour sa préservation.

C'est une chance de pouvoir découvrir des animaux sauvages dans un environnement où ils sont protégés, des paysages préservés de toute construction ou intervention humaine, de pouvoir « écouter » le silence qui règne en ces lieux ou encore de pouvoir découvrir une variété exceptionnelle de flore...

Mais tout cela ne tient qu'à nous, chacun d'entre nous peut contribuer à la quiétude par de petits gestes qui n'enlèvent en rien le plaisir d'une sensation de liberté totale.

### **Bien vivre ensemble !**

Les parcs sont des espace de contemplation, de ressourcement, de quiétude et de lenteur. **On y rentre à « pas feutrés »** et on n'y fait pas ce qu'on n'aimerait pas voir chez soi !

Ici, nous ne sommes pas seuls, on **partage l'espace avec d'autres** visiteurs souhaitant se ressourcer, et avec la faune sauvage aussi !

Alors on reste discret, on respecte une certaine distance avec ses voisins, on redescend ses déchets et on respecte la réglementation. **Chaque geste compte !**

Pour une meilleure expérience, on peut aussi essayer d'éviter les sites les plus fréquentés pendant les périodes d'affluence : **explorons autrement !**

### **Un espace de quiétude pour la faune sauvage**

**La faune sauvage est ici chez elle**, nous ne sommes que des visiteurs d'un jour. Je la respecte et ne la dérange pas pour mieux l'observer.

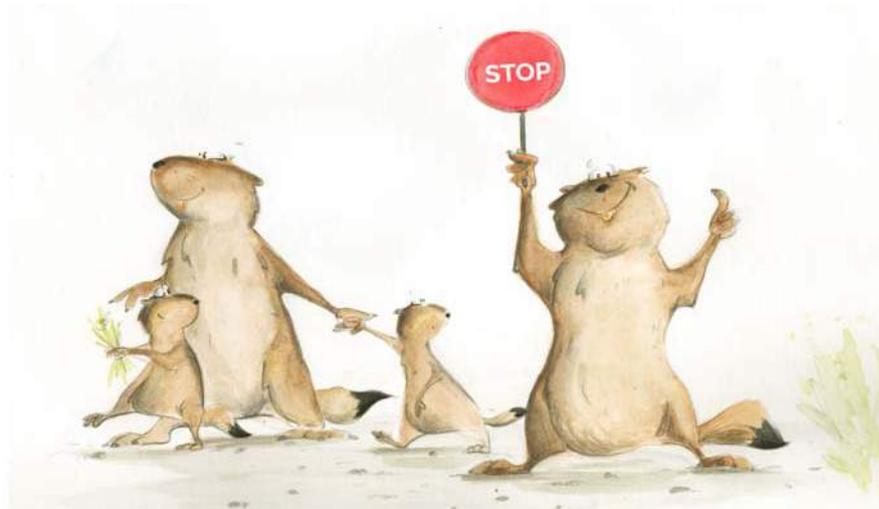
En particulier, merci de **ne pas nourrir les animaux, de ne pas sortir des sentiers, de ne pas crier ou faire du bruit et de rester à distance, même pour photographier.**

### **Les gardes-moniteurs sont là pour faire leur travail !**

Les garde-moniteurs assurent de multiples mission scientifique, d'accueil et de surveillance. Ils sont là pour vous aiguiller, veiller à la quiétude et à la protection des lieux, vous informer et vous conseiller. Ils assurent une **mission de service public au bénéfice de tous, alors respectez-les et prenez en compte leurs conseils.**

## Traduction illustrée de ces quelques règles de base avec Laurent Zagni : la réglementation, c'est pas si compliqué !

Il s'agit de traduire ces règles de base sous diverses formes, afin de toucher un maximum de public, quel que soit leur niveau de sensibilité environnementale ou de connaissance des règles d'usage. Pour cela, l'humour est une des portes d'entrée privilégiée. Une campagne engagée en 2020 sera ainsi poursuivie « La réglementation c'est pas si compliqué », basée sur les illustrations ludiques de Laurent Zagni.



Tous les dessins ici :

<http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-decouvertes/ou-sinformer/la-reglementation-cest-pas-si-complique>

Le dépliant qui rentre dans la poche !

<https://fr.calameo.com/read/00100618524826bf5e37e?page=1>



## Une nouvelle muséographie pour la maison du Parc en Tinée

*Après plusieurs mois de travaux et un projet engagé en 2018, l'équipe du Parc de la Tinée dispose de bureaux réhabilités et surtout d'une maison du Parc complètement revisitée.*

*La muséographie a été entièrement reprise autour de la promotion des patrimoines valléens mais aussi du thème du changement climatique. Il y a à voir, à toucher, à entendre et à apprendre dans cette nouvelle maison de Parc, qui sera inaugurée officiellement en juillet 2021.*



Nouvelle muséographie de la maison du Parc de Saint-Etienne-de-Tinée ©H. Lagarde

Vous déambulerez naturellement à travers des espaces qui vous feront découvrir les richesses de la faune et de la flore mais vous permettront aussi de comprendre les mécanismes à l'œuvre du changement climatique, au travers d'exemples concrets, pour certains déjà visibles dans la vallée.

L'entrée est dédiée aux informations pratiques sur le territoire. Une grande carte accompagnée d'un dispositif interactif offre ainsi une visibilité sur les sentiers de la vallée. L'accueil est situé au cœur de la maison autour duquel s'enroulent la boutique, la salle de projection, l'exposition permanente et un espace enfants. L'exposition permanente offre au public une promenade didactique, ludique et sensorielle pour se familiariser et découvrir les patrimoines de la vallée grâce à des dispositifs à actionner. Des tablettes à tirer pour connaître les secrets de la vie des animaux et des plantes, des empreintes à toucher, deviner, soulever et découvrir, des disques à tourner sont ainsi à disposition pour approfondir les connaissances sur les villages de la vallée. Des vitrines cachées dans les tiroirs invitent à découvrir quelques trésors de la nature. Au centre, une douche sonore vous immergera en nature ou dans les histoires et pensées des habitants du Mercantour.

Les mobiliers sur le thème du changement climatique sont présentés comme une banquise en fonte, des plaques de glace rétro-éclairées délivrant un message d'information et de sensibilisation sur le sujet. Quelques conseils permettent de faire comprendre aux visiteurs que chacun doit être acteur du changement.

Le projet a été financé par le Parc, avec le soutien du programme européen ALCOTRA CClimaTT sur le changement climatique, du Département des Alpes-Maritimes, de la Fondation GMF et de la commune de Saint-Etienne-de-Tinée. L'inauguration officielle est prévue le 13 juillet 2021.

## Bientôt une nouvelle Maison de l'environnement à Valberg !



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES



Valberg



La Maison du Parc va faire peau neuve à Valberg. Celle-ci constitue pour le Parc national son principal espace d'accueil du public, ouvert à l'année, situé en plein cœur de la station de montagne de Valberg. De nombreuses activités de sensibilisation sur la nature et l'environnement y sont proposées pour les enfants et pour les plus grands, ainsi que des projections de films documentaires, jeux nature et vente de publications.

Le projet complet de requalification de la Maison valbergane, porté conjointement par le Département des Alpes-Maritimes, le Syndicat intercommunal de Valberg et le Parc national du Mercantour, accueillera de nouveaux espaces qui viendront enrichir ceux préexistants.

Lauréat du concours d'architecte lancé en 2019, l'équipe de maîtrise d'œuvre, le cabinet Wilmotte et Associés, planche depuis 2020 sur la requalification de l'ensemble immobilier pour en faire un site aux fonctionnalités plus larges et adaptées aux missions des partenaires et dont les thématiques seront tournées vers l'environnement, la nature, l'observation, la pédagogie et la culture.

Pour y parvenir, la nouvelle Maison de l'environnement et de l'observation comportera la nouvelle Maison du Parc, avec son jardin pédagogique associé, la médiathèque départementale, un hall d'exposition, une salle de cinéma, une salle polyvalente, un planétarium et des espaces extérieurs aménagés pour le public.

Quelques planches, qui ont encore vocation à être affinées, donnent un aperçu concret du projet.

Côté calendrier, les travaux devraient démarrer courant 2022 pour une durée de 2 ans. Durant cette période, la Maison du Parc actuelle sera relocalisée temporairement dans des locaux au niveau du centre de la station de Valberg, de quoi permettre la poursuite des activités du Parc en attendant de reprendre place dans ce nouvel outil prometteur, aux fonctionnalités accrues.



Planches issues du permis de construire de la Maison de l'environnement et de l'observation à Valberg – Octobre 2020 (© Wilmotte)



## Explor'Nature à Colmars les Alpes

Cette année, le Parc national du Mercantour organisera la 4<sup>ème</sup> édition de son évènement "Explor'Nature" sur la commune de Colmars-les-Alpes (Haut-Verdon, 04) du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2021.

Cet évènement a pour double objectif de réaliser un inventaire de la biodiversité d'une commune en un temps restreint (3 jours et 3 nuits), grâce au travail intensif de dizaines de taxonomistes accompagnés de nos équipes, et de partager cette connaissance et ce travail d'inventaire avec le public grâce à une journée dédiée à des sorties ouvertes à tous, le samedi 3 juillet 2021.

Au cours de ces sorties, le grand public pourra accompagner, le temps d'une journée ou d'une soirée, un taxonomiste pour mieux comprendre à la fois son travail de spécialiste et le groupe d'espèces que celui-ci étudie. Il sera possible de prendre part gratuitement à une des 7 sorties proposées, sur simple inscription auprès de l'équipe territoriale du Haut-Verdon (04 92 83 04 18).

Les précédentes éditions de cet évènement ont eu lieu à Barcelonnette (2017), à Sospel (2018) et à Guillaumes (2019) et ont permis la production de découvertes majeures sur ces communes !

Cet évènement sera réalisé dans le cadre des Journées de la Biodiversité Transalpine et financé par le programme européen ALCOTRA PITEM Biodiv'ALP. Cet évènement est prévu sous réserve de sa possible réalisation dans le respect des normes sanitaires en vigueur.



*Pyrrhosoma nymphula* - Petite nymphe au corps de feu © Sophie Roux/PNM

# Actualités scientifiques et techniques

## La reproduction des gypaètes barbus en 2021 : 3 jeunes gypaètes en cours d'élevage !

Le gypaète barbu (*Gypaetus barbatus*) est un rapace nécrophage disparu des Alpes au début du 20<sup>e</sup> siècle. L'espèce fait l'objet d'un ambitieux programme de réintroduction international débuté en 1986, avec de jeunes gypaètes élevés en captivité et relâchés notamment dans le Parc national du Mercantour et le Parco naturale Alpi Marittime jusqu'en 2015.

C'est en 2007 qu'un premier couple s'est réinstallé en nature sur la commune de Saint Paul-sur-Ubaye, puis un deuxième en 2014, dans la Haute Tinée, signant ainsi le retour de l'espèce dans le périmètre du Parc après plus d'un siècle d'absence. Depuis, le nombre d'oiseaux augmente lentement dans les Alpes du Sud puisque ce sont désormais cinq couples qui peuplent la région.

L'année 2020 fut cependant en demi-teinte avec seulement 2 poussins à l'envol.

Au 20 mai 2021, trois poussins étaient en cours d'élevage pour un envol espéré à l'été. 2 couples sur 5 sont en échec de reproduction.

C'est ainsi un véritable « noyau » de couples reproducteurs qui est en installation dans le Nord Mercantour. Ce phénomène est d'importance pour la conservation de l'espèce puisqu'un des objectifs est de favoriser la reconstitution d'une population européenne, où les îlots, actuellement isolés, des Pyrénées, de Corse et des Alpes seront génétiquement reconnectés par des circulations naturelles d'oiseaux.

Un volet important de la conservation de l'espèce passe par la tranquillité des couples sur leur site de reproduction. Les oiseaux pondent en effet en plein hiver, ce qui les rend particulièrement sensibles aux dérangements liés à différentes activités humaines, comme les travaux bruyants, le survol d'hélicoptères, de planeurs, ou certains sports extrêmes (cascade de glace, wingsuit, speed-riding).

Un zonage est ainsi mis en place autour de chaque nid pour réguler les usages.

Le Parc national entretient des discussions avec de nombreux partenaires et usagers pour adapter leurs pratiques à la protection de l'espèce.

Si la situation du gypaète barbu s'améliore, elle reste cependant fragile avec seulement 5 couples installés dans l'ensemble des Alpes du Sud. L'Union internationale de la nature classe d'ailleurs toujours l'espèce comme "menacée d'extinction" en Europe de l'Ouest.

Le retour du casseur-d'os dans le Mercantour n'est pas que symbolique ; par son rôle de recyclage des cadavres, cette espèce remplit un rôle primordial dans le bon fonctionnement des écosystèmes. Sa présence démontre un bon état de conservation des populations d'ongulés sauvages, mais au-delà d'un bon état d'équilibre entre les activités humaines pastorales et le milieu naturel montagnard.

---

**Chiffres clés :**

Envergure : 2,80 m, un des plus grands rapaces d'Europe.

Maturité sexuelle : 6 à 7 ans.

Longévité : 40 ans.

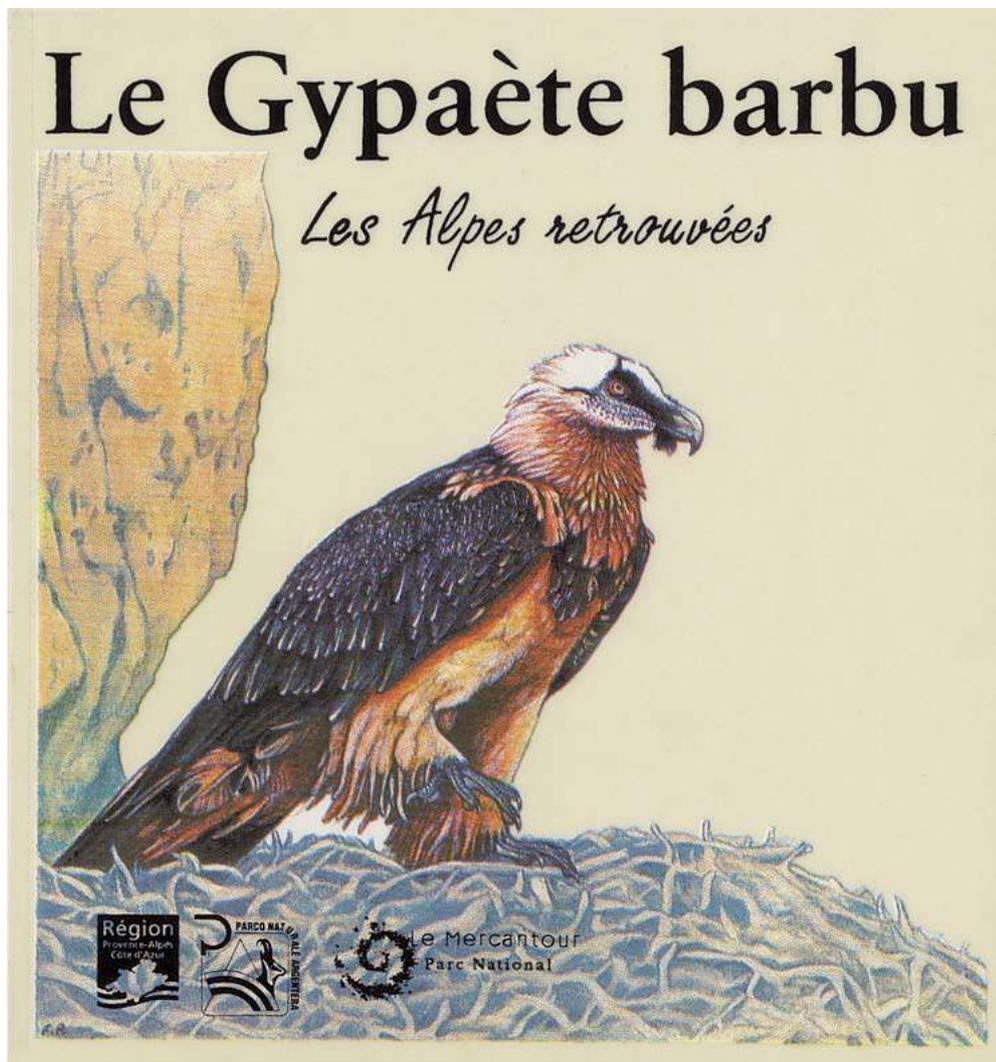
Domaine vital d'un couple : 200 km<sup>2</sup>.

La population alpine en 2021,

- 67 couples territoriaux dans l'ensemble de l'Arc alpin,  
dont 21 couples pour la partie française.

- 5 couples dans les Alpes du Sud : Haute Ubaye (2), Haute Tinée (2) et Haut Var (1).

---



Autocollant historique du Parc national du Mercantour sur le retour du casseur d'os -85-90

## Translocation de bouquetins de la Vanoise au Mercantour : 19 bouquetins de la Vanoise en renfort sur le Mercantour, une opération d'envergure

*Malgré un contexte sanitaire complexe, une opération d'envergure vient de se terminer entre le Parc national de la Vanoise et celui du Mercantour : une translocation de bouquetins.*

*L'objectif : apporter de la diversité génétique aux bouquetins du Mercantour pour leur permettre une meilleure adaptation face aux aléas sur le long terme, comme par exemple l'évolution du climat ou les maladies émergentes.*

*Le principe : capturer les bouquetins de Vanoise ayant une grande variabilité génétique, les transporter puis les relâcher avec soin dans le massif du Mercantour. Cette opération s'est terminée le 1<sup>er</sup> mai 2021 avec 19 bouquetins transférés dans le Parc national du Mercantour.*

Après avoir disparu du massif de l'Argentera-Mercantour, les bouquetins des Alpes ont été réintroduits au début du XX<sup>ème</sup> siècle et présentent aujourd'hui une population évaluée à environ 1200 individus. Dans le cadre du programme européen transfrontalier Alcotra LEMED IBEX, les études génétiques menées sur ces bouquetins ont montré que la population Argentera-Mercantour présente la plus faible variabilité génétique de l'ensemble des Alpes : une grande fragilité pour l'espèce. Au contraire, celles de Vanoise et du Grand Paradis présentent la diversité génétique la plus élevée.

Afin de favoriser la bonne santé de la population d'Argentera-Mercantour et accroître sa diversité génétique, le Parc national du Mercantour et le Parc national de la Vanoise ont décidé de transférer des animaux en provenance de Vanoise dans le Mercantour. La diversité génétique est en effet un atout majeur pour s'adapter aux changements et aux maladies émergentes. Ces opérations, initialement prévues au printemps 2020, ont duré deux semaines ce mois avril 2021 et sont le fruit d'une collaboration étroite entre les agents des deux parcs nationaux.



De g. à d. : Téléanesthésie à l'aide d'un fusil à fléchettes / Manipulations lors de la capture / Transport sur brancard / ©Olivier Gouix GOPROD.

### Opération de capture, transport et lâchers : une organisation rigoureuse en inter-parcs

Les opérations de capture en Vanoise ont duré une quinzaine de jours, ce mois d'avril 2021. **19 animaux** (10 femelles et 9 mâles) ont été capturés en Vanoise et relâchés dans le Mercantour.

Pour la capture, les **femelles étaient privilégiées** : elles présentent une plus grande chance de se reproduire dès le printemps suivant le lâcher. Si elles sont gestantes au moment de leur capture, cela permet l'introduction de deux individus. Concernant les mâles, on ne peut être sûr qu'ils participent efficacement à la reproduction, toutefois, si c'est le cas, l'intérêt est réel, car ils peuvent saillir un nombre élevé de femelles et ont des capacités de dispersion géographique souvent plus importantes.

### Des vétérinaires spécialisés et de multiples experts mobilisés pour une opération rare

Les captures ont été réalisées par télé-anesthésie, filet tombant ou cage piège, **dispositifs éprouvés depuis de nombreuses années** au sein du Parc national de la Vanoise

Les équipes des parcs nationaux du Mercantour et de la Vanoise, spécifiquement formées et en présence de vétérinaires spécialisés, se sont assurées que les animaux transférés étaient en bonne santé.

Le transport des animaux s'est effectué en bétailière, à la fin de chaque journée de capture et **de nuit**, pour respecter le cycle nyctéméral et donc la tranquillité des animaux et permettre un lâcher à l'aube à l'arrivée. Les animaux ainsi transportés ont fait l'objet d'une surveillance renforcée par un vétérinaire lors de chaque trajet.

### Un suivi attentif des déplacements des animaux sur leur territoire d'accueil

Le **site de lâcher** était situé en **vallée de la Vésubie, sur la commune de Belvédère**, dans le vallon de la Gordolasque. Les animaux ont été lâchés au plus près de colonies existantes, afin qu'ils retrouvent très vite des congénères sur place, ce qui tend à les calmer et les fixer. La plupart des individus ont d'ailleurs très rapidement rejoint des groupes « locaux ».

Tous les bouquetins lâchés ont été équipés de **marquages visuels** (boucles auriculaires colorées) et de **colliers GPS**. Les boucles auriculaires permettent d'identifier les individus et d'assurer un suivi, dans la durée, par observation qui permettra de mieux connaître leurs déplacements et de mieux comprendre les dynamiques de colonisation de leur territoire d'accueil. Les colliers GPS ont quant à eux une durée de vie d'environ 2 ans et renvoient quotidiennement les données, pour un suivi au jour le jour, suite à quoi ils tombent.



Lâcher d'une femelle (étagne) équipée d'un collier GPS et de marques auriculaires  
©Clémentine Assmann/ PNM

***NB : Compte tenu du contexte sanitaire de la Covid, tous les agents participant ont effectué un test PCR juste avant l'opération de capture et le port du masque a été assuré au maximum en dehors des phases de manipulation les plus physiques.***

- Vidéo de 12 minutes : <https://youtu.be/59NaHiFfrhg>

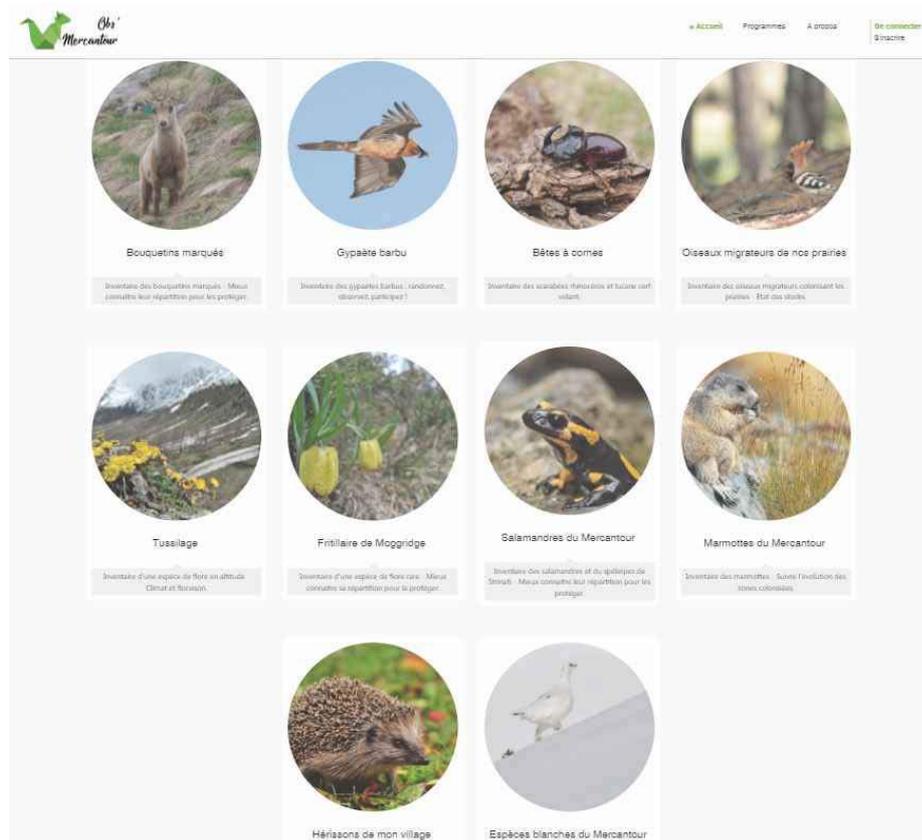
- Vidéo « bout à bout » (mot de passe : bouquetin) : <https://fromsmash.com/ggKES84y9i-ct>

- Pack photos : <https://serolane.parcnational.fr/?ae8a6ee00b34343>

## Obs'Mercantour : signalez-nous vos observations naturalistes !

Le Parc national a lancé il y a quelques mois une interface web [Obs'Mercantour](#). Elle permet à chacun de transmettre ses observations naturalistes et ainsi de participer directement à la connaissance des espèces du Parc.

L'objectif de la récolte de données est notamment de préciser les modèles statistiques qui nous servent à étudier la répartition des espèces pour mieux les protéger. Actuellement, 10 programmes permettent au public de contribuer.



En transmettant vos données, vous prenez part à la collecte des données naturalistes, étape importante dans la prise en compte et la préservation de la biodiversité. Vos données alimenteront les bases de données du Parc mais également nationales et seront intégrées dans un [atlas de la biodiversité](#), des études scientifiques ou utilisées dans des actions de gestion et de préservation.

Deux nouveaux modules pour suivre les bouquetins marqués et les gypaètes barbus ont vu le jour dernièrement : bouquetins marqués et gypaète barbu.

## Nouveau programme de suivi des bouquetins marqués

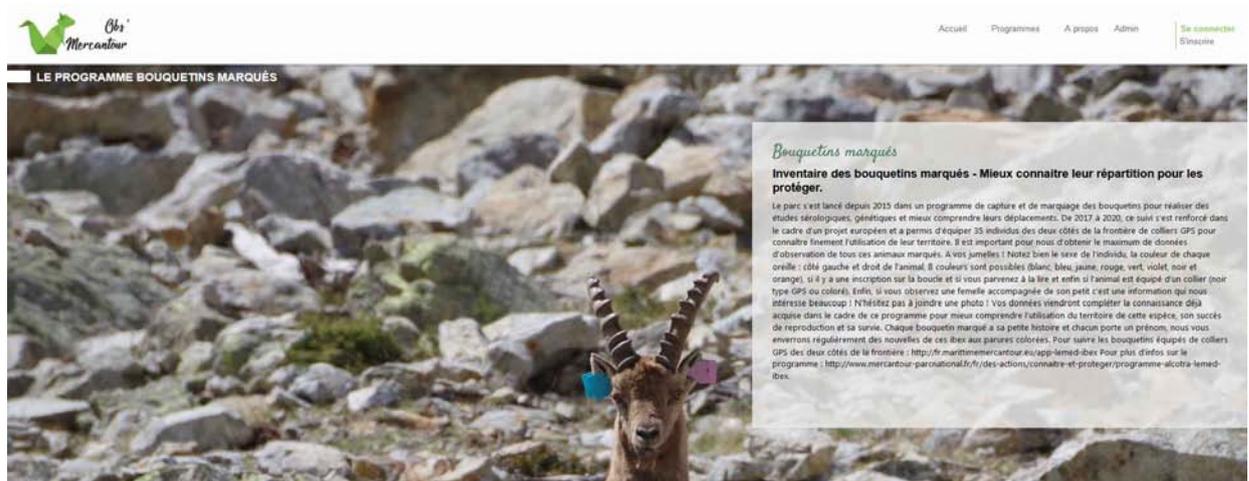
Le Parc s'est lancé depuis 2015 dans un programme de capture et de marquage des bouquetins pour réaliser des études sérologiques, génétiques et mieux comprendre leurs déplacements.

De 2017 à 2020, ce suivi s'est renforcé dans le cadre d'un projet européen et a permis d'équiper 35 individus des deux côtés de la frontière de colliers GPS pour connaître finement l'utilisation de leur territoire.

Il est important pour nous d'obtenir le maximum de données d'observation de tous ces animaux marqués. A vos jumelles !

Chaque bouquetin marqué a sa petite histoire et chacun porte un prénom, nous vous enverrons régulièrement des nouvelles de ces ibex aux parures colorées.

[Lien](#) vers le programme de saisie des bouquetins marqués.



**Bouquetins marqués**  
Inventaire des bouquetins marqués - Mieux connaître leur répartition pour les protéger.

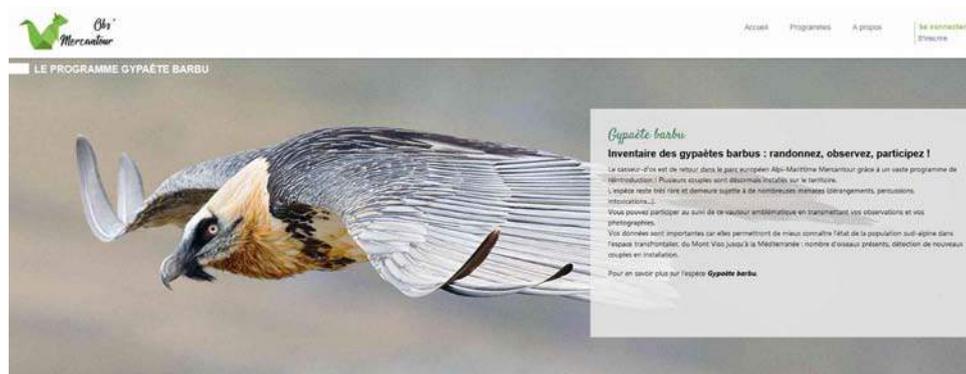
Le parc s'est lancé depuis 2015 dans un programme de capture et de marquage des bouquetins pour réaliser des études sérologiques, génétiques et mieux comprendre leurs déplacements. De 2017 à 2020, ce suivi s'est renforcé dans le cadre d'un projet européen et a permis d'équiper 35 individus des deux côtés de la frontière de colliers GPS pour connaître finement l'utilisation de leur territoire. Il est important pour nous d'obtenir le maximum de données d'observation de tous ces animaux marqués. A vos jumelles ! Notez bien le sexe de l'individu, la couleur de chaque oreille : côté gauche et droit de l'animal. 8 couleurs sont possibles (blanc, bleu, jaune, rouge, vert, violet, noir et orange), si il y a une inscription sur la boucle et si vous parvenez à la lire et enfin si l'animal est équipé d'un collier (noir type GPS ou colorés). Enfin, si vous observez une femelle accompagnée de son petit, c'est une information qui nous intéresse beaucoup ! N'hésitez pas à joindre une photo ! Vos données viendront compléter la connaissance déjà acquise dans le cadre de ce programme pour mieux comprendre l'utilisation du territoire de cette espèce, son succès de reproduction et sa survie. Chaque bouquetin marqué a sa petite histoire et chacun porte un prénom, nous vous enverrons régulièrement des nouvelles de ces ibex aux parures colorées. Pour suivre les bouquetins équipés de colliers GPS des deux côtés de la frontière : <http://fr.mercantour-parcnational.eu/app-lemed-ibex> Pour plus d'infos sur le programme : <http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-actions/connaitre-et-protger/programme-alcoba-lemed-ibex>.

## Nouveau programme de suivi du gypaète barbu

Le Parc national du Mercantour a développé un réseau de bénévoles facilitant le suivi du gypaète barbu. Le suivi de la population des gypaètes sud-alpins est possible grâce à la participation de nombreux bénévoles ou professionnels, qui communiquent leurs observations au Parc national du Mercantour.

Ce nouveau programme d'inventaire permet au réseau de bénévoles mais également au public de participer au suivi de ce vautour emblématique en transmettant leurs observations et leurs photographies. Ces données sont importantes car elles permettront de mieux connaître l'état de la population sud-alpine dans l'espace transfrontalier, du Mont Viso jusqu'à la Méditerranée : nombre d'oiseaux présents, détection de nouveaux couples en installation.

[Lien](#) vers le programme de saisie des gypaètes barbuis.



**Gypaète barbu**  
Inventaire des gypaètes barbuis : randonnez, observez, participez !

Le succès d'un tel projet dans le parc européen Alpi-Mercantour grâce à un vaste programme de répartition ! Plusieurs couples sont observés chaque jour sur le territoire. L'espèce reste très rare et demeure sujette à de nombreuses menaces (déplacements, persécution, intoxication...).

Vous pouvez participer au suivi de ce vautour emblématique en transmettant vos observations et vos photographies.

Vos données sont importantes car elles permettent de mieux connaître l'état de la population sud-alpine dans l'espace transfrontalier, du Mont Viso jusqu'à la Méditerranée : nombre d'oiseaux présents, détection de nouveaux couples en installation.

Pour en savoir plus sur l'espèce **Gypaète barbu**

## ARCTICO : un nouveau programme partenarial au chevet des espèces arctico-alpines

Le changement climatique transforme profondément le massif des Alpes. La hausse des températures, particulièrement marquée au printemps (mars-mai) et en été (juin-août), entraîne des modifications du monde physique et des habitats naturels, qui abritent tout autant des activités humaines qu'une faune très spécialisée et adaptée à la haute montagne. Les impacts climatiques et sur les paysages commencent à être documentés mais certaines espèces, pourtant vulnérables, sont peu étudiées.

Le lièvre variable (*Lepus timidus*) et le lagopède alpin (*Lagopus muta*) font partie de ces espèces spécialisées qui ont trouvé refuge dans les Alpes après la dernière grande glaciation et qui se trouvent aujourd'hui menacées dans leur refuge. Ces espèces dites "arctico-alpines", souvent qualifiées de relictives glaciaires, sont distribuées au sein de l'arc alpin depuis la Haute Savoie jusqu'aux Alpes maritimes.

Lagopède alpin avec un plumage intermédiaire été/hiver © Jacques Blanc



Ces deux espèces, emblématiques de la haute montagne, sont pourtant peu étudiées en raison des fortes contraintes physiques et climatiques qui rendent les conditions d'accès et de travail difficiles en haute altitude. Les évolutions technologiques récentes offrent de nouvelles opportunités qui permettent de lever en partie ces barrières.

*Le projet ARTICO 2020-2022 financé par le Programme Interrégional du Massif des Alpes (POIA-FEDER) ambitionne donc de mieux comprendre la répartition et le devenir de ces deux espèces particulièrement vulnérables, en tenant compte de l'évolution climatique, des pratiques touristiques et pastorales et de leur actuelle répartition géographique.*

Le projet mobilise des techniques d'analyse génétique de pointe, des outils de détection en bioacoustique et des dispositifs de suivi par GPS afin de lever les contraintes d'accès aux milieux de ces espèces. Les résultats obtenus doivent permettre d'alimenter les réflexions sur la gestion des espaces alpins dans un contexte de changement climatique.

Le Parc national du Mercantour pilote le projet en tant que chef de file. Le CREA Mont-Blanc, l'Office français de la biodiversité, le Parc national des Écrins, le Parc naturel régional du Queyras sont partenaires du projet.



## Les ABC de la Biodiversité / Zoom sur les espèces découvertes

Depuis 2017, le Parc national du Mercantour s'est progressivement engagé dans l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de 4 de ses communes : Uvernet-Fours, Sospel, Guillaumes et Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Un ABC a pour objectif non seulement de mieux connaître la biodiversité d'un territoire et d'identifier les enjeux spécifiques qui y sont liés, mais aussi de sensibiliser à la préservation de cette biodiversité et d'intégrer les enjeux de biodiversité en amont des différentes démarches d'aménagement et de gestion du territoire. Cette démarche est soutenue nationalement par l'Office Français pour la Biodiversité.

Les 2 premiers ABC menés sur notre territoire, sur les communes d'Uvernet-Fours et Sospel, sont aujourd'hui achevés et leurs résultats sont désormais accessibles sur des brochures incluant l'ensemble de leurs résultats (inventaires, enjeux de conservation et pistes d'action) et sur des posters présentant les espèces emblématiques des communes en question.

Des découvertes fort intéressantes ont été réalisées dans le cadre de ces ABC. On peut par exemple citer une observation du bourdon de Delmas (*Bombus brodmannicus*) sur la commune d'Uvernet-Fours : cette espèce rare est inscrite sur la liste des espèces en danger d'extinction (Liste rouge européenne des abeilles) et mérite par conséquent toute notre attention. De même, une espèce de syrphes nouvelle pour la science a pu être découverte au cours des prospections menées sur Sospel (*Merodon* sp nov, en cours de description).

Les résultats des ABC des communes de Guillaumes et de Saint-Sauveur-sur-Tinée, débutés un an après les deux précédents, sont encore en cours d'exploitation et leurs résultats seront disponibles dès fin 2021.



Poster ABC Sospel :  
<https://fr.calameo.com/read/00100618589c23539c0ff>



Poster ABC Uvernet-Fours :  
<https://fr.calameo.com/read/001006185e29dcef35bab>

### **Pour aller plus loin :**

Brochure ABC Uvernet-Fours : <https://fr.calameo.com/read/00100618539a58fb1d21e>

Brochure ABC Sospel : <https://fr.calameo.com/read/001006185fec5fc42452f>

## L'intelligence artificielle au service de la science

Le Parc a travaillé avec l'Université Côte d'Azur à la création d'un outil capable de reconnaître et de dénombrer les animaux photographiés sur les pièges photographiques. Cet outil basé sur l'utilisation de réseaux neuronaux va permettre d'optimiser la récolte d'informations sur le terrain. Les pièges photographiques permettent en effet de récolter beaucoup de données mais cela nécessite de regarder toutes les images, ce qui prend un temps considérable et limite l'utilisation de cet outil. Grâce à l'intelligence artificielle les images vont pouvoir être traitées automatiquement. L'objectif est de mieux connaître l'utilisation du territoire par les espèces, notamment les meutes de loup mais aussi de disposer de nouvelles informations sur les périodes d'activités des différentes espèces. Un autre champ est d'ores et déjà exploré à travers la bioacoustique. Le but est de reconnaître les chants des oiseaux enregistrés par intervalle de temps par des balises. Un premier test va être réalisé pour dénombrer les lagopèdes alpins au moment du chant printanier.

Ces 2 démarches très complémentaires montrent combien cette nouvelle technologie peut être utile aux sciences de la nature. L'expertise de l'Institut 3IA Côte d'Azur est ici mise au service du Parc pour valoriser le travail de terrain et de collecte de données réalisé au quotidien.



Piège photo © Mathieu Ancely/PNM

## LIFE WolfAlps.eu, un programme européen sur le loup et mise en œuvre du plan d'action national loup et des activités d'élevage.

Le Parc national du Mercantour s'est engagé dans le projet européen WolfAlps.eu auprès de 18 partenaires de 4 pays situés sur l'arc alpin : la France, l'Italie, l'Autriche et la Slovénie. L'espace Protégé Alpi Marittime pilote et coordonne ce projet transfrontalier de 5 ans (septembre 2019 à septembre 2024). Côté français, le Parc national travaillera en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB) sur des actions communes mais développera également des actions spécifiques avec d'autres partenaires. La première année a principalement consisté en des activités préparatoires, la déclinaison opérationnelle sera mise en œuvre dès cet été.



Loup italien © Augusto Revelli

### Quelques actions phares

**L'appui aux éleveurs** : Depuis 2018, le Parc a mis en place différentes actions pour soutenir l'activité pastorale grâce à un accompagnement financier du plan national d'actions loup et activités d'élevage (maraudage des médiateurs pastoraux, état des lieux des cabanes pastorales et accompagnement des dossiers de réhabilitation, berger mobile). Le LIFE WolfAlps.eu renforcera cet appui par l'arrivée d'un médiateur technique qui aidera à établir un diagnostic de situation sur les foyers de prédation lupine (optimisation des mesures de protection, observations comportementales des loups).

**Le suivi des loups** : Le Parc contribue depuis 1993 au suivi de l'évolution de la population des loups par la collecte d'indices de présence indirects (féces, restes de proies, installation de pièges photographiques). Les moyens supplémentaires accordés par le LWA permettront d'améliorer notre connaissance de la structuration, de l'évolution du nombre de meutes installées dans le parc en multipliant par trois notre potentiel de collecte. Dès cet hiver, les gardes moniteurs ont déployé des efforts conséquents pour collecter un maximum de crottes contenant le précieux matériel génétique. Cette action est faite en collaboration avec l'Office Français pour la Biodiversité grâce aux financements du LWA et du Plan Loup.

**Le programme LIFE Alpine Young Ranger (LAYR)** : Ce programme est piloté par 6 partenaires italiens et le Parc et sera dupliqué dans les quatre pays. Il a pour but de sensibiliser et d'impliquer les générations futures à la protection de l'environnement. Cette action s'inspire d'une initiative des grands parcs américains qui initie et sensibilise les plus jeunes à travers des activités ludiques réalisées dans les aires protégées. Dans le cadre du LWA, le livret d'activités sensibilisera les enfants aux problématiques liées à la coexistence entre le loup et les usagers de la montagne et sera décliné sur d'autres sujets par un réseau français de six aires protégées partenaires du programme. Au terme de chaque visite, les enfants pourront faire tamponner leur Passeport-Parc, seront décorés d'un blason et deviendront au fil des connaissances acquises les Jeunes Rangers Alpains.

Les actions du Parc sont cofinancées par la Fondation Prince Albert II de Monaco. Elles viennent compléter ou conforter les objectifs du Plan National d'Actions 2018-2023 sur le Loup et les Activités d'Élevage auxquels le Parc national du Mercantour contribue. Vous pouvez retrouver toutes les infos et le fil d'actualités du projet en consultant le site web du programme <https://www.lifewolfalps.eu/fr/>.

## Vers une réserve intégrale à Entraunes

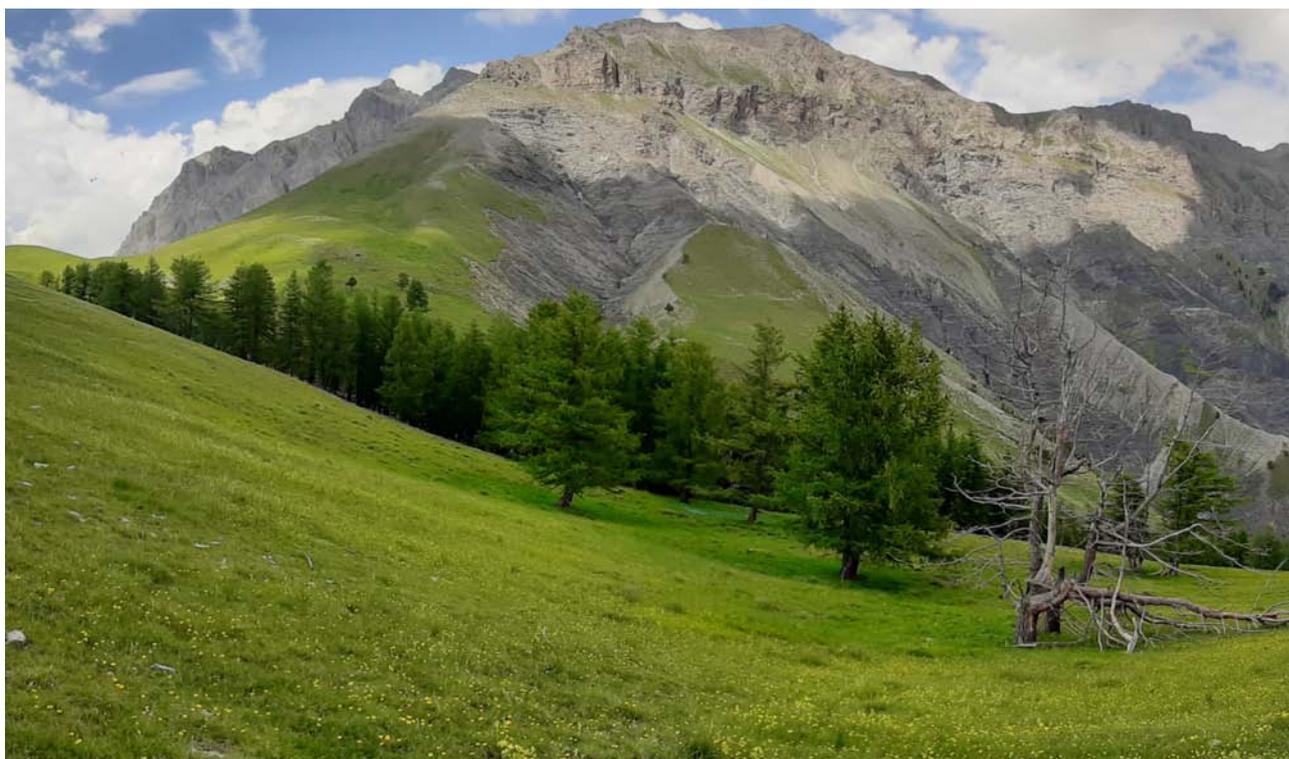


Parc national  
du Mercantour



Le projet de création de la Réserve Intégrale de Roche Grande, située sur la commune d'Entraunes se précise.

Dans le cadre de sa charte, le Parc national a notamment défini l'objectif de créer 2 Réserves Intégrales (RI) afin d'étudier l'impact des changements globaux sur les milieux et les processus écologiques en place dans un contexte de libre évolution. La Réserve Intégrale de Roche Grande, située sur la commune d'Entraunes, est la première à voir le jour. Le projet a émergé dès 2018, dans un cadre partenarial entre la commune, le Parc national du Mercantour, l'Office National des Forêts et la Communauté de communes Alpes d'Azur. La zone d'étude s'étend sur une superficie d'environ 500 ha et présente un vaste ensemble de pelouses sur calcaire, falaises et éboulis ainsi que quelques habitats forestiers.



Réserve Intégrale de Roche Grande – 18/06/2020 (© L.Scheyer / PNM)

L'enjeu est d'y étudier les processus écologiques en place dans un contexte de libre évolution et de changement climatique. Plusieurs étapes clés résultent de l'action partenariale entre les différents acteurs.

A l'été 2019, un état initial des habitats et de la flore patrimoniale a été réalisé par l'Office National des Forêts. En fin d'année 2019 et tout au long du 1er semestre 2020, la rédaction de l'état initial complet et du futur plan de gestion a été finalisée par le Parc. Le plan de gestion s'appelle ainsi mais aucune intervention humaine n'est prévue sur le site en dehors des activités à vocation scientifique. Il correspond donc en réalité à l'ensemble des axes de travail identifiés sur une période de 10 ans.

Deux étapes clés ont permis l'enclenchement officiel du processus de création fin 2020 :

- En septembre 2020, l'état initial et le plan de gestion du site ont été présentés au conseil scientifique du Parc national du Mercantour qui a émis un avis très favorable.
- En décembre 2020, le plan de gestion et le règlement associé ont été présentés au Comité National de Protection de la Nature (CNPN) en visioconférence. Celui-ci a rendu son avis, également favorable, avec quelques points de vigilance et recommandations. Celles-ci ont été intégrées au plan de gestion.

Le 11 mars 2021, c'est cette fois-ci le Conseil d'administration qui a délibéré en faveur du projet.

Le processus de création devrait se finaliser d'ici l'été 2021 par la signature du décret simple de création par le Premier ministre et la ministre de la Transition écologique.

Les premières actions du plan de gestion vont pouvoir être initiées dès cette année, notamment grâce au Plan de relance lancé par le Ministère de la transition écologique auprès des Parc nationaux.

Au regard des critères associés au Plan de relance, 2 actions concrètes et opérationnelles ont été retenues en particulier pour une réalisation en 2021, à savoir :

- La mise en place d'une station-météo permanente pour le recueil des paramètres météorologiques sur le site, qui sont autant de variables importantes à suivre dans un contexte de changement climatique et de suivi à long terme.
- La réalisation d'un modèle numérique de terrain afin d'établir une cartographie géomorphologique et morphodynamique de la zone d'étude. En d'autres termes, le site étant concerné par des versants escarpés et instables, subissant par endroit une forte érosion, il s'agit d'affiner la connaissance du site et d'en comprendre le fonctionnement plus précisément.

Ces 2 actions ont été jugées prioritaires puisqu'elles vont permettre l'acquisition de données préalables, constituant des variables explicatives pour les suivis qui seront déclinés ultérieurement sur le site de la Réserve Intégrale de Roche Grande.

## Exposition au Musée des Merveilles sur le site de la Tournerie : « A la table des gaulois »

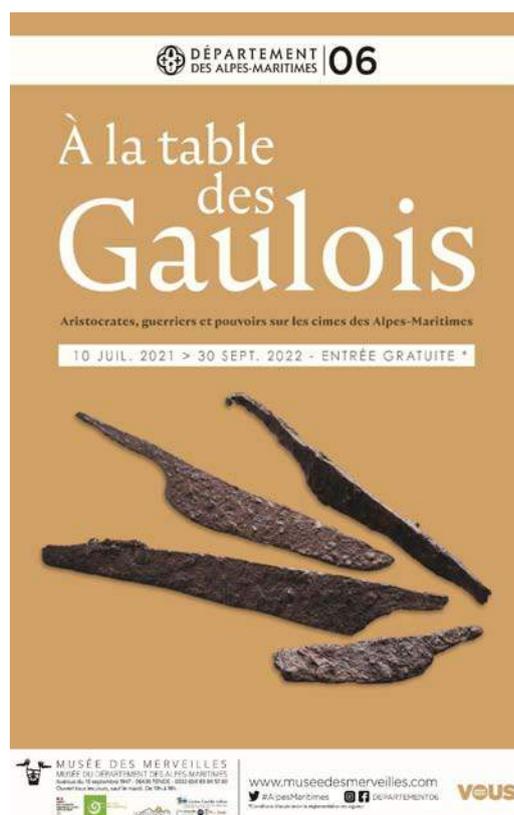
Entre le V<sup>ème</sup> et le III<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, des populations gauloises ont érigé sur un petit sommet du massif du Mercantour une construction monumentale. À l'intérieur des murs, hors du monde ordinaire, aristocrates et élites guerrières y ont tenu d'énigmatiques banquets rituels à l'occasion desquels le tissage des liens de hiérarchies et de pouvoirs a pu être réaffirmé.

Sous les décombres de cet édifice abandonné il y a plus de 2 200 ans, archéologues et scientifiques ont retrouvé des sols jonchés d'armes, de bijoux, de restes humains et de reliefs de repas. Au travers de ces vestiges fragmentés, l'histoire de ces lointains ancêtres du Mercantour est revisitée à l'aune de ces nouvelles données qui renversent la perception que nous avons des Gaulois du Mercantour. Au-delà des gestes liés au cérémoniel de ces banquets qui renvoie aux pratiques hellénistiques bien connues, on y découvre une population, nombreuse, hiérarchisée, belliqueuse et intégrée dans un réseau commercial au long cours.

**En collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA, le Centre Camille Jullian, la commune de Roubion et le Parc national du Mercantour, le Département des Alpes-Maritimes propose une exposition au grand public dans le cadre d'un parcours ludique, didactique et immersif, les premiers résultats de six ans de fouille et d'étude pluridisciplinaire, grâce à des contenus documentaires et iconographiques inédits et une scénographie innovante et riche de centaines d'objets originaux, d'outils multimédias et de maquettes interactives.**

Cette exposition, intitulée « **A la table des Gaulois, Aristocrates, guerriers et pouvoirs sur les cimes des Alpes-Maritimes** », se tiendra du 10 juillet 2021 au 30 septembre 2022 au Musée départemental des Merveilles, Avenue du 16 Septembre 1947 à Tende (entrée libre).

Un catalogue d'exposition complète la démarche et sera mis à la vente dès l'inauguration de l'exposition. Il s'agira du 1<sup>er</sup> ouvrage de vulgarisation des résultats mis à disposition du public.



**Contact presse :** Julie Moziyan : 04.97.18.62.06  
[jmoziyan@departement06.fr](mailto:jmoziyan@departement06.fr)

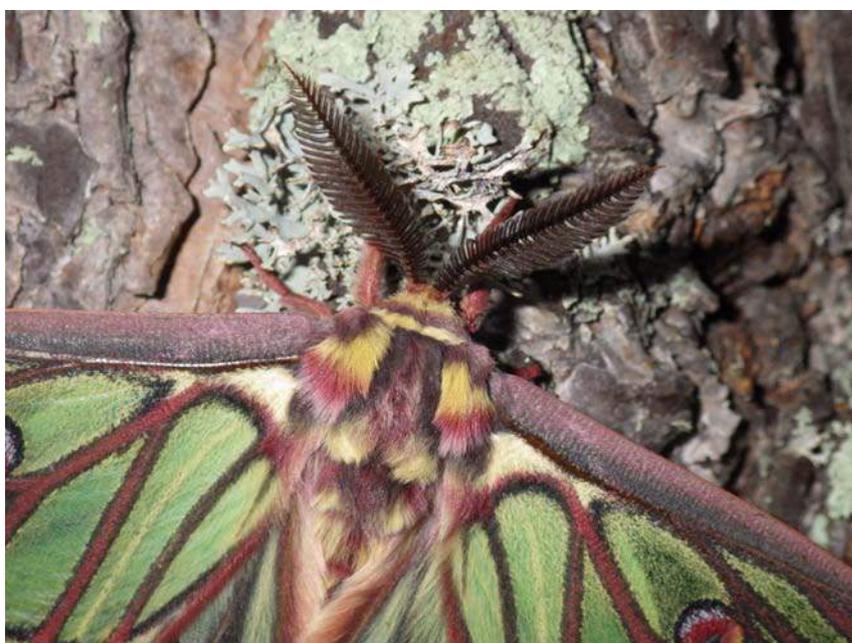
## Actualité la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE)

### *La biodiversité nocturne : une qualité exceptionnelle qu'il faut préserver*

Le Mercantour se situe à un carrefour géographique qui a favorisé le développement d'une biodiversité nocturne très riche : les très nombreuses chauves-souris, la chouette de Tengmalm mais aussi de magnifiques papillons de nuit tels l'Isabelle de France en sont des espèces emblématiques.

La lumière artificielle a un impact négatif sur la vie de ces espèces et sur leur milieu. Désorientation, attraction, répulsion, collision, perturbation des migrations, de la reproduction, de la pollinisation, ou tout simplement modification de l'alternance jour/nuit, les effets de la pollution lumineuse sur la faune, la flore et l'humain sont nombreux.

Mais la pollution lumineuse a ceci d'incroyable qu'elle ne laisse derrière elle aucun résidu. Une fois la source éteinte, la pollution disparaît. **Les solutions à la pollution lumineuse sont donc particulièrement efficaces.** C'est un des enjeux de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé Alpes Azur Mercantour.



Papillon Isabelle de France © F. Breton / PNM

### *Accompagner les communes pour réduire la pollution lumineuse*

Le Parc national accompagne ses partenaires, gestionnaires de l'éclairage public dans leurs actions de lutte contre la pollution lumineuse, en ce territoire encore préservé. Les actions du Parc se situent sur plusieurs plans :

- des actions de valorisation du territoire et de la qualité exceptionnelle de son ciel nocturne (labellisation et promotion de l'astro-tourisme)
- des actions de sensibilisation du grand public et de découverte du patrimoine nocturne du Mercantour
- des actions d'accompagnement des communes dans leur lutte contre la pollution lumineuse et pour un éclairage nocturne plus vertueux.

C'est ainsi que le Parc accompagne les communes volontaires pour pouvoir bénéficier du label « Villes et villages étoilés » décerné par l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN) tous les quatre ans ([www.anpcen.fr](http://www.anpcen.fr)). Ce concours est l'occasion, pour les communes volontaires, de faire le point sur leur éclairage public et de se donner des objectifs d'amélioration pour la suite. Certaines communes du Mercantour sont déjà labellisées (Entraunes, Uvernet-Fours, Val d'Oronaye, Péone, Barcelonnette), d'autres pourraient l'être.

Les résultats du concours 2020 ne sont pas encore connus et le prochain concours aura

vraisemblablement lieu en 2022. Depuis la mise en place des nouvelles équipes municipales (juin 2020), de nombreuses communes ont d'ores et déjà pris contact avec les services territoriaux du Parc afin d'être accompagnées dans la mise en œuvre d'une politique de réduction de la pollution lumineuse ainsi que dans la valorisation de cette politique par différents moyens : mesure de la qualité du ciel, communication, labellisation et animations sur le thème de la nuit.

Le Parc s'est par ailleurs associé à 4 autres parcs nationaux (Pyrénées, Port-Cros, la Réunion et les Cévennes) pour réaliser une étude, financée par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB). Cette étude a pour but de comprendre l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité en général et plus particulièrement sur la biodiversité nocturne. L'étude a ainsi permis de réaliser une carte de pollution lumineuse et de la confronter, pour chaque parc, à la cartographie de la biodiversité nocturne afin d'identifier des besoins complémentaires d'acquisition de connaissances sur certaines espèces. Pour le Mercantour, la seconde partie de l'étude se focalisera sur l'impact de la pollution lumineuse sur la fonctionnalité des continuités écologiques de 3 espèces de chiroptères.



En 2020, on peut noter deux temps forts pour la première année d'existence de la RICE : le festival AstroValberg qui a eu lieu pendant 3 jours en août et la fête de la RICE à Barcelonnette, le 19 septembre. Ce sont des occasions de sensibiliser le grand public aux beautés de la nuit et aux menaces qu'elle subit.

Outre ces moments de convivialité, la première année de fonctionnement de la RICE a été celle de l'élaboration de son plan d'action, de la mobilisation de fonds pour son animation et de la mise en place d'une équipe. Parmi les nombreuses missions à mener, on peut citer entre autre la rédaction du rapport annuel à rendre à l'IDA au mois d'octobre. Il doit expliquer les actions menées par chaque commune sur son éclairage public et les mesures prises pour lutter contre la pollution lumineuse. Ce rapport présentera aussi l'ensemble des animations proposées par les partenaires du projets : animations scolaires, grand public, animations astro, sorties nocturnes, conférences et autres actions de sensibilisation. Un cycle complet de formation a par ailleurs été mis sur pied.

Le rapportage annuel doit également présenter un relevé de mesures de noirceur de ciel afin de prouver que la qualité de ce dernier se maintient sur le territoire de la RICE. Le protocole de mesure de noirceur de ciel est piloté par le Parc national du Mercantour pour l'ensemble de la RICE. Ce type de mesures se fait grâce à des petits appareils appelés SQM (Sky Quality Meter). Les sites de mesure sont choisis en zone cœur de la RICE et les mesures sont faites 3 fois par an pour chaque point choisi, afin de pouvoir montrer la qualité constante du ciel. Certaines mesures sont faites aussi en zone « tampon », à proximité des villes et villages de la RICE et donc à proximité de zones éclairées la nuit. Ce type de mesures permet d'engager la discussion avec les communes gestionnaires de l'éclairage public et d'accompagner leur politique de réduction de la pollution lumineuse en se basant sur des données objectives et en témoignant des conséquences vertueuses de ces politiques sur la noirceur du ciel.

# Actualités institutionnelles

## Actualités nationales biodiversité : 2021, année de la biodiversité

L'année 2021 sera placée sous l'égide de la **préservation de la biodiversité** qui, dans le contexte actuel de la pandémie, est réaffirmée comme une priorité mondiale. Préserver la biodiversité, c'est favoriser la résilience de nos sociétés et préserver indirectement la santé humaine. **Trois rendez-vous marquants sont à retenir :**

### 1 - Congrès mondial de l'Union internationale de Conservation de la Nature

Reporté à 2 reprises, le **congrès mondial de l'Union internationale de Conservation de la Nature** se tiendra à Marseille du 9 au 11 septembre 2021. Les parcs nationaux français y présenteront leur bilan. A noter en ce qui concerne le Parc national du Mercantour :

- Une présence pendant 2 jours sur le stand interparcs-nationaux de l'"Espaces générations Nature" : des animations y seront menées chaque jour, présentant avec des outils pédagogiques des parcs. Les agents des différents Parcs se succéderont à ce stand pendant toute la durée du congrès.
- L'animation de tables rondes sur le projet « Pierres Feuilles Stylos ! » sur l'école inclusive
- l'installation d'une exposition « La Biodiversité en-jeu » du collectif parcs nationaux » élaborée par le collectif des Parcs sur les enjeux de préservation de la biodiversité dans les espaces protégés.

Pour en savoir plus : <https://www.iucncongress2020.org/fr>

### 2 - Stratégie nationale pour la biodiversité

Le Gouvernement lance l'élaboration de Biodiversité 2030, la **3e stratégie nationale pour la biodiversité**, qui fixera le cap pour concourir à la préservation des écosystèmes et des espèces, à notre santé et à notre qualité de vie pour les 10 prochaines années. Cette stratégie sera élaborée tout au long de l'année 2021, grâce aux propositions d'actions des parties prenantes et des citoyens.

Pour en savoir plus et participer, rendez-vous sur [biodiversite.gouv.fr](http://biodiversite.gouv.fr).

### 3 - Stratégie nationale pour les aires protégées

En complément, une **stratégie nationale pour les aires protégées** spécifique a été finalisée fin 2020 et sera déclinée territorialement par les préfets. Les aires protégées, avec leur différents statuts et leur réseau, jouent un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité. Par leurs expérimentations, elles inspirent les nouveaux modèles de développement durable. Cette stratégie vise à les renforcer, avec l'ambition de créer un réseau d'aires protégées résilient au changement climatique couvrant 30% du territoire national dont 10% du territoire sous protection forte.

Dans le cadre de cette stratégie, le Parc national du Mercantour continuera à jouer un rôle majeur. On rappelle que sa zone cœur, représente environ 680 km<sup>2</sup>, considérée comme une protection forte, soit environ 16 % de la surface du département des Alpes-Maritimes. Les zones cœurs des 4 parcs nationaux de la région SUD représentent 7 % de la surface de la région auxquels il faut ajouter les réserves.

## Plan de relance

Afin de redresser rapidement et durablement l'économie française dans le contexte sanitaire difficile lié à la pandémie de COVID-19, un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros est déployé par le Gouvernement autour de 3 volets : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. La plupart des crédits du plan sont ouverts pour 2021 avec des paiements jalonnés sur la période 2021-2023.

Les 11 Parcs nationaux bénéficient ainsi des mesures gouvernementales au titre de la Biodiversité sur le territoire, de la prévention des risques et du renforcement de la résilience, pour la réalisation d'opérations de restauration de sites et de création d'infrastructures dans le territoire, vecteurs d'emplois locaux et d'attractivité notamment touristique.

Dans ce contexte, les Parcs nationaux ont recensé et transmis au Ministère différentes opérations éligibles pour bénéficier de l'aide de l'État pour un montant global de 19 millions d'euros, que ce soit pour des opérations sous maîtrise d'ouvrage des Parcs ou au bénéfice d'opérateurs du territoire (collectivités notamment).

Les opérations financées par les crédits du plan de relance doivent contribuer de façon décisive à la transition de l'économie et incarner le choix d'une croissance durable et juste, d'une croissance qui économise nos ressources naturelles, qui émet moins de CO<sub>2</sub> et qui protège notre biodiversité.

Le Parc national du Mercantour a sélectionné 6 projets d'envergure, sur le territoire des deux départements, pour un montant transféré au Parc par le Ministère de 1,7 million d'euros. Certains de ces projets permettront de disposer de moyens nécessaires pour la reconstruction post Alex.

### Les six grandes opérations retenues pour le Parc national du Mercantour sont les suivantes :

- 1) la requalification touristique des entrées de Parc et des infrastructures de sentiers
- 2) l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques dans les sites d'entrée de cœur de Parc et les sites à enjeux pour la protection de l'avifaune
- 3) l'amélioration des maisons / refuges du Parc
- 4) la Réserve Intégrale d'Entraunes : première année du plan de gestion avec les installations nécessaires pour le suivi à distance pour limiter la présence humaine dans la réserve
- 5) l'appui à l'amélioration du projet d'assainissement et de réhabilitation du refuge de Roure
- 6) la maison-observatoire des étoiles de Barcelonnette, lieu d'animations astronomiques et biodiversité nocturne

Ces **1,7 millions d'euros** de crédits seront engagés sur les deux années à venir selon un planning prévisionnel validé à la fois par les autorités de tutelle et le Conseil d'Administration de l'établissement. Compte tenu de la disponibilité des crédits ministériels répartis sur les 3 années à venir, le Parc national du Mercantour a été amené à faire une avance de trésorerie importante pour certains projets, comme ceux portés par le territoire et ses partenaires.

## Actus transfrontalières :

### Appel à propositions pour la mise en œuvre d'initiatives durables dans le secteur touristique pour les opérateurs affectés par la tempête Alex et par les restrictions engendrées par la pandémie en cours

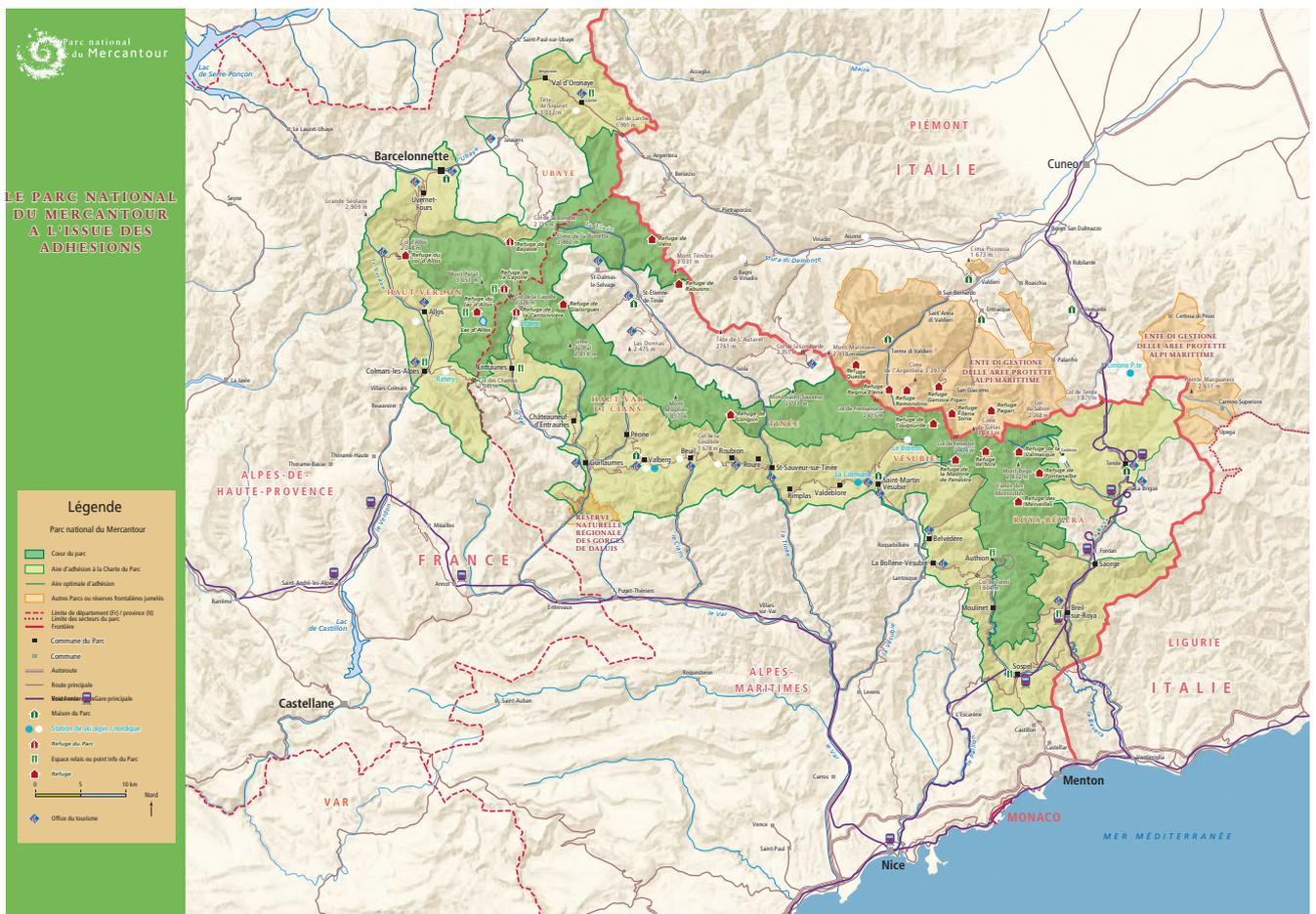
Afin de venir en aide aux opérateurs touristiques durement touchés par la tempête Alex en octobre 2020 et victimes de la pandémie en cours, le GECT Parc européen Alpi Marittime Mercantour prévoit de soutenir des initiatives en faveur de l'attractivité touristique transfrontalière. Un appel à propositions sera ainsi lancé en mai 2021 grâce aux financements du projet ALCOTRA 2014 - 2020 PITER ALPIMED. Il permettra de financer des actions d'accompagnement en faveur d'un tourisme durable afin de créer de nouvelles formes de tourisme moins impactantes pour l'environnement, plus adaptées aux attentes des visiteurs et en cohérence avec les stratégies du Parc européen. **L'appel à propositions prévoit un budget total de 115.000,00 € TTC à répartir entre les opérateurs du territoire des parcs Alpi Marittime et Mercantour.**

**Le lancement a été fait le 12 mai – Les réponses sont attendues pour le 2 juin.**



Passerelle détruite en Gordolasque dans la vallée de la Vésubie suite à la tempête Alex  
©Julien Chaudet / PNM

# Carte d'identité du Parc national du Mercantour



## Chiffres et éléments clés

- **Décret de création du Parc** : 18 août 1979. Établissement public à caractère administratif, sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et Solidaire et rattaché à l'Office français de la Biodiversité (OFB)
- **Périmètre** : 1 745 km<sup>2</sup> à cheval sur 2 départements (Alpes-Maritimes et Alpes-de-Haute-Provence).
  - **Cœur de parc** (espace réglementé) : 679 km<sup>2</sup>.  
Altitude minimale/maximale : 490 m / 3 143 m (Cime du Gélas)
  - **Aire d'adhésion** (AA) – 23 communes : 1 122 km<sup>2</sup>  
Altitude minimale/ maximale : 180 m/ 3 193 m (Cime de Rocca Blanca)
- **Population résidente** : 6 hameaux en cœur de parc, habités uniquement l'été, pour une population de près de 20 600 habitants en aire d'adhésion (source INSEE).
- **Statut foncier (en cœur)** : 59,2 % communal, 26,1% domanial, 14,6% privé, 0,1% Parc.
- **Espaces protégés** : 14 sites Natura 2000, réserve régionale géologique des gorges de Daluis.
- **Flore** : le Parc concentre sur moins de 0,4 % du territoire français près de 40 % de la flore nationale, soit la plus forte diversité au niveau national avec 2 000 espèces de plantes sur les 4200 référencées, dont plus de 200 considérées comme rares et 40 endémiques.
- **Faune** : le Parc accueille 197 espèces de vertébrés dont 53 menacées ; 78 espèces de mammifères dont les 6 ongulés sauvages et le loup ; 199 espèces d'oiseaux, avec des rencontres uniques au monde comme la chouette de Tengmalm de Sibérie, le tétras Lyre ou le hibou petit duc d'Afrique du Nord. On trouve dans le Mercantour plus de 8000 espèces d'insectes sur les 39 000 référencées en France. Il rassemble sur 0,4 % du territoire près de 40 % des lépidoptères nationaux.
- **Relations internationales** : relations historiques avec l'Italie et notamment le Parco naturale Alpi Marittime (jumelage depuis 1987), avec qui des opérations transfrontalières stratégiques ont été mises en œuvre (réintroduction du gypaète barbu, du bouquetin, entretien des sentiers, Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)...).
  - Création du premier parc naturel européen en 2013 par le biais de la création d'un Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT).
  - Engagement dans un processus de classement au patrimoine mondial de l'Unesco en cours.
- **Accueil du public** : 5 maisons de Parc et 10 points d'information ou points relais en refuges ou en office du tourisme (Cf. fiche maison valbergane). 12 refuges dont 3 sont propriétés du Parc : Bayasse ouvert à l'année (42 places), la Cantonnière (36 places) et la Cayolle (32 places).
- **Sentiers** : 550 km de sentiers de randonnée balisés entretenus par le Parc en zone cœur.

## Les grands enjeux

L'ensemble du massif de l'Argentera-Mercantour est un carrefour géologique, climatique et paysager : la diversité des minéraux et des roches présentes, ses reliefs accidentés et ses multiples paysages abritent de riches regroupements de végétaux et d'animaux. La biodiversité y est exceptionnelle et le taux d'endémisme conséquent.

Les influences climatiques multiples (méditerranéenne, ligure, alpine et provençale) et l'existence de sommets d'altitude marquée à proximité de la mer ont provoqué une remarquable diversité des milieux naturels. Cette situation permet la cohabitation exceptionnelle d'espèces animales et végétales de type alpin avec d'autres plutôt inféodées aux bords de la Méditerranée.

Zone refuge lors des dernières glaciations du quaternaire, le Mercantour est aussi **l'un des plus importants foyers d'animaux et de plantes endémiques en France qu'on ne trouve nulle part ailleurs sur un espace aussi « concentré »**.

L'inventaire systématique de la biodiversité engagé en 2007 (ATBI) a permis de faire passer le nombre total d'espèces recensées sur le massif de 7 000 à près de 12 000 en 2014.

Parallèlement aux forts enjeux du patrimoine naturel, le Parc national du Mercantour présente également des richesses culturelles majeures avec 2 sites naturels classés dont le site archéologique du mont Bégo, situé dans les vallées des Merveilles et de Fontanalba avec ses 40 000 gravures rupestres, datées pour la plupart aux environs de 3300 ans av JC et 6 sites naturels inscrits. Côté patrimoine bâti, on y référence 2 sites bâtis classés, 4 sites inscrits, 30 monuments historiques classés et 51 inscrits. A ce patrimoine inventorié s'ajoute tout le petit patrimoine rural (moulins, fours, ruchers, canaux, enclos pastoraux...), les ouvrages militaires du XIX<sup>ème</sup> siècle ainsi que les blockhaus de la ligne Maginot avec les ouvrages de défense italiens.

## Deux zones dans le Parc, dont le cœur, très protégé

Un parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Il est officiellement délimité par décret pris en Conseil d'État ; ce décret différencie deux zones et y instaure des moyens différenciés de protection des patrimoines :

- **Le cœur du Parc** : le décret y instaure une réglementation spécifique où la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi réglementées (circulation, construction...) ou interdites (chasse...). Dans le cœur, personne n'est donc totalement libre d'y faire ce qu'il veut, qu'il soit visiteur de passage, propriétaire, usager...
- **L'aire d'adhésion** : dans cette zone, le décret n'instaure pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national. Les communes s'y engagent surtout dans un partenariat avec le Parc national, pour mener des politiques et des actions en lien avec le développement durable.

## Les grandes missions du Parc

La mission première du Parc national du Mercantour est de protéger la nature, les paysages et la diversité biologique de ses territoires qui ont justifié sa création. Le Parc assure la gestion de ce patrimoine en organisant son action autour de 3 grandes missions :

### 1 - La protection et la connaissance

La protection des enjeux patrimoniaux du Parc est rendue possible par la mise en œuvre d'une réglementation spécifique.

La sensibilisation et le contrôle des usagers à la mise en œuvre de ces réglementations constituent une part importante du travail des 40 agents et techniciens présents sur le terrain sur les différentes vallées.

Protéger, c'est aussi mieux connaître la faune et la flore et être attentif à leur évolution. Les agents du Parc national procèdent donc régulièrement à des inventaires et des comptages. Ils observent les animaux pour mieux connaître leurs comportements sociaux et alimentaires afin d'élaborer des principes de gestion adaptés.

L'établissement apporte par ailleurs un soutien actif aux activités liées au maintien de la biodiversité.

## **2 - L'accueil et la sensibilisation**

Faire connaître les richesses présentes dans l'espace naturel, créer un lieu de partage où s'impose le respect, se propage l'éthique, s'éveille la curiosité, tel est aussi l'un des principaux objectifs du Parc national du Mercantour.

Au sein de cette mission d'accueil, il met à disposition du public les connaissances acquises sur le patrimoine du Mercantour pour aider à le comprendre. Il élabore des actions d'éducation concourant à promouvoir des comportements respectueux de la nature et de ses équilibres.

Chaque année, le Parc réalise de nouveaux outils de communication et de sensibilisation, qui accompagnent les jeunes et les adultes dans la découverte de cet espace protégé.

La politique d'accueil et de sensibilisation est notamment mise en œuvre dans les 5 maisons du Parc, les différents points info des vallées, ainsi que tout au long des 550 km de sentiers balisés et entretenus en zone cœur.

## **3 - La contribution au développement local et durable**

L'évolution de la société montre un intérêt croissant pour une nature préservée et des produits de qualité. Le patrimoine exceptionnel du Parc national, comme le « label » de qualité qu'il représente, sont pour les 23 communes de la zone d'adhésion des atouts remarquables pour assurer leur développement économique.

Le Parc national s'associe aux acteurs locaux pour valoriser le patrimoine naturel et culturel et développer un tourisme, une agriculture et des activités de qualité qui respectent l'environnement et aillent dans le sens de ses efforts de protection. Il soutient la réalisation d'aménagements, tant par des aides techniques et logistiques que financières. Il accompagne les acteurs du territoire dans le développement d'un tourisme et d'une agriculture écologiquement exemplaires (Charte Européenne du Tourisme Durable, promotion de la marque « Esprit parc national », mesures agro-environnementales...)

Pour mettre en œuvre ces objectifs, le Parc s'appuie sur une charte de territoire validée fin 2012 pour 15 ans et sur un Contrat d'Objectifs 2019-2023 validé par le Ministère de tutelle.



Parc national  
du Mercantour

CAMPAGNE DE SOUTIEN

# Retrouvons *le* Mercantour

UNE NATURE EN COMMUN - MILLE ET UNE BONNES VOLONTÉS

La tempête Alex a détruit en quelques heures une part importante du réseau de sentiers du Parc national du Mercantour. De longues années seront nécessaires pour le remettre en état. Des moyens humains et financiers hors normes vont devoir être mobilisés. Engagez-vous à nos côtés pour relever ce défi et refaire du Mercantour une terre de préservation de nos patrimoines, de lien à la nature et de randonnée pour tous.

[mecenat.mercantour-parcnational.fr](http://mecenat.mercantour-parcnational.fr)